

IMPRIME ET PUBLIE PAR JAMES LANE, Rue Saint Paul, No. 29. Prie du Nouveau Marché. M. BIBAUD, Rédacteur.

CONDITIONS. Le Prix de la Souscription est de Vingt Schelins par année, lorsque le Papier est livré à Montréal, ou envoyé à la Campagne par occasion; et de Vingt Schelins et les frais, lorsqu'il est envoyé par la Poste, payables de Six Mois en Six Mois, et d'avance.

PRIX DES AVERTISSEMENTS. Six lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d. — et chaque suivante, 7/4. Dix lignes et au-dessous, 3s. 6d. — et chaque suivante, 10d. Au-dessus de dix lignes, Ad. par ligne, et chaque suivante, 1d.

AGENTS POUR LE SPECTATEUR CANADIEN. Mr. JOSEPH TARDIF, — Québec. ISAAC VALENTINE, ECUYER, — Trois-Rivières. A. GAGNON, ECUYER, — Rivière du Loup. Mr. L. LAFRENIERE, — Maskinongé. H. OLIVIER, ECUYER, — Berthier. Mr. — BEAUFRE, — L'Assomption. Mr. AUGUSTIN VERVAIS, — Terrebonne. — St. Eustache. Mr. J. HUBERT LACROIX, — Laprairie. MAJOR WEILBRENNER, — Boucherville. Mr. LOUIS G. LABADIE, — Fichères. JOSEPH DEMERS, ECUYER, — Chambly. BENJAMIN CHERRIER, ECUYER, — St. Denis.

AVENDRE.

PAR Autorité de Justice, après trois simples criées, à la porte de l'Eglise paroissiale de MONTREAL, par trois Dimanches consécutifs, à l'issue du Service divin du Matin, le 30 JUIN Courant, le 7 et le 14 JUILLET prochain, et adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur, Dimanche le 14 JUILLET prochain, les immeubles ci-après désignés, dépendant de la Communauté de bien d'entre défunt Nicolas Consigny et Catherine Hurtubise, savoir:

1°. Un EMPLACEMENT sis au fauxbourg St. Joseph de la Cité de MONTREAL, de la contenance de quarante-cinq pieds de front sur cinquante pieds environ de profondeur, tenant par devant à la grande rue du dit fauxbourg, par derrière à Louis Barré, d'un côté à Barthelmy Rodier, et d'autre côté aux représentants de Julius Peters, avec une Maison en bois et autres bâtimens dessus construits.

2°. Un autre EMPLACEMENT sis au même lieu, de la contenance de quarante-cinq pieds de front sur quatre-vingt dix pieds de profondeur plus ou moins, tenant devant à la continuation de la rue St. Paul, ou rue du Collège, derrière à John Delisle Ecuyer, de deux côtés à Frs. Cédilot dit Montreuil, avec une écurie dessus construite; avec droit à un passage de cinq pieds de large pour communiquer de l'extrémité du dit emplacement au Canal.

3°. Un autre EMPLACEMENT sis au même lieu, de 15 pieds de front sur 60 pieds plus ou moins de profondeur, tenant devant à la continuation de la rue St. Paul ou rue du Collège, derrière à Josh. Meomer, d'un côté à une rue et d'autre côté au nommé Duracher, avec une Maison en bois et deux Ecuries dessus construite.

4°. Un EMPLACEMENT sis au même lieu, rue du Canal, de soixante pieds de front sur quatre-vingt dix pieds de profondeur; tenant devant à la dite rue, derrière à Frs. Cédilot dit Montreuil, d'un côté à Henry Munro Ec. d'autre côté à John Delisle Ec. sur lequel sont construites une Maison et une Ecurie.

DE PLUS

Avendre, après trois simples criées par trois dimanches consécutifs, à la porte de l'Eglise de Chateauguay, à l'issue du service divin, et adjuger au plus offrant et dernier enchérisseur, Dimanche le 7 Juillet prochain, deux terres en bois de bout, contiguës l'une à l'autre, sises en la dite paroisse de Chateauguay de trois arpents de front sur trente un arpents de profondeur, plus ou moins, bornées en front par le Lac St. Louis, en profondeur par les terres non concédées, tenant, la première, d'un côté à J. L. Foubert et d'autre à la seconde terre ci-après désignée, et la seconde, tenant d'un côté à Chrs. Laberge et d'autre à la terre ci-devant, désignée—Sans bâtimens dessus construits.

Les Conditions seront énoncées lors de la vente— Pour plus amples informations s'adresser au sous-signé en son Etude, rue St. Gabriel, N.º. 12. — P. E. DAVELUY, N.º. P. Montréal, 29 Juin, 1822.

A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE.

ET chez le Soussigné, Rue St. Lambert, vis-à-vis la grande rue du Fauxbourg St. Laurent. VOYAGE DE FRANCHISE, 1 vol. So. br. L'ARITHMETIQUE, 120. dem. rel. et br. LA GEOGRAPHIE EN MINIATURE, max. fol. AUSSI Un Exemplaire relié de L'AURORA. Un do en feuilles de. HISTOIRE DU CIEL, par l'Abbé Pluche, 2 vol. 12, reliés en veau. M. BIBAUD. 22 Juin, 1822.

UN jeune Monsieur désire être admis comme pensionnaire dans une famille respectable résidente à cette ville ou à l'entrée des fauxbourgs St. Laurent ou Québec. S'adresser au bureau de cette Imprimerie, Montréal, 22 Juin, 1822.

ADAM VERRÉ POINIERE à l'honneur et l'information de Messieurs les Marchands de compagnie et autres, qui ont le plaisir de leur descendre, lorsqu'ils viennent en ville, qu'il a transporté son domicile à la MANSION N.º. 12 RUE ST. HENRI, faisant l'encoignure de la dite Rue St. Pierre et de la dite Rue St. Henri, où il se propose de continuer à tenir une MAISON de RESTAURONS comme ci-devant. Cette MAISON est très spacieuse et très commode pour la réception des pensionnaires, et les personnes qui ont le plaisir de leur descendre, lorsqu'ils viennent en ville, qu'il a transporté son domicile à la MANSION N.º. 12 RUE ST. HENRI, faisant l'encoignure de la dite Rue St. Pierre et de la dite Rue St. Henri, où il se propose de continuer à tenir une MAISON de RESTAURONS comme ci-devant.

CHANGEMENT DE DOMICILE

RECU tout récemment, et à vendre par le Sous-signé, un assortiment choisi de LAMPES CIRCULAIRES, pour les salles d'entrée, à très bon marché. L'épargne des dépenses (une de ces lampes donnant une lumière plus grande et plus agréable que ne feraient quatre bougies,) et la belle apparence qu'elles ont sur la table, doivent leur donner une préférence décidée sur tout autre article dans ce genre, et suffiront sans doute à porter les messieurs qui ne sont pas encore pourvus de ces luminaires à la mode, à se hâter de s'en procurer.

J. WHITE, Ferblantier. No. 151, rue St. Paul. 15 Juin, 1822.

E. C. TUTTLE.

RELIEUR et PAPETIER, N.º. 54, rue St. Paul, au coin du Vieux Marché. Fait ses remerciemens à ses amis et au public en général, de l'encouragement généreux qu'il a éprouvé depuis qu'il a commencé à exercer sa profession, et les informe qu'il vient de recevoir de LONDRES un assortiment général

DE PAPETERIE

Consistant dans les articles suivants

Grand Papier Royal, Papier Royal moyen, et demi royal, grand papier à écrire de la meilleure qualité, réglés pour les GRANDS-LIVRES, JOURNAUX et MEMORIAUX qui seront mis en cahiers et reliés d'une manière élégante et solide; et les Livres de compte seront réglés d'après le modèle que l'on voudra, au plus court avis et aux prix les plus

—DEPLUS—

Papier Infolio, in-quarto, et de moindre grandeur. Papier de Musique de différents modèles. Papier brun, doré, en marquin et coloré pour les ouvrages de goût; Papier et Tablettes à dessiner de différentes grandeurs et épaisseurs; Boîtes à pains de 6, 12 et 18 couleurs; et pains séparés, Pinceaux de poil de chameaux et Crayons de plomb; Encre de la Chine et Frottoirs; Cartes de visite et de Messagerie bossage, à bords dorés et noirs, Porte-feuilles de Cuir de Russie et de Maroquin rouge; Bourses grandes et petites. Etuis de cartes &c. avec ressorts élastiques; Livres de dépôt de Bourses, &c. Encre à marquer ineffaçable; une grande variété de Canifs fins; Plumes taillées et non taillées; Plumes portatives dans des étuis; Plumes d'acier; Encre à écrire rouge et noire et Poudre d'encres; Cire à cacheter rouge et noire, et Ombliques; Plumes et Flageolets à patentes de différentes sortes et qualités, avec directions; Echees et Echequiers. Memoriaux de papier violet; Encriers de bois, d'étain et de verre; Androises et Crayons d'Androise; &c. &c.

VIEUX LIVRES reliés avec propreté et promptitude. CARTES collées sur toile et vernies. Tous les ordres reçus avec reconnaissance et exécutés avec ponctualité. Montréal, 1er Juin, 1822 17—yf—

NOTICE.

LES LIVRES de la COTISATION étant complétés pour la présente année, en vertu des Actes de la 36e année de George III chap. 9, et de la 32e George III chap. 5, communément appelés Actes des Chemins, sont enfilés au Bureau du Greffier de la Paix, en la Salle d'Audience à Montréal, et avis est donné qu'ils seront ouverts chaque jour (les Dimanches exceptés) dans le dit Bureau, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures de l'après midi, jusqu'au 9 Juillet prochain, pour l'inspection publique, afin que les personnes qui se croient lésées par la dite Cotisation telle que fixée par les Cotiseurs pour la présente année, puissent en appeler à la Session de Quartier, qui commencera le dix de Juillet prochain. Jno. DELISLE, Tr. Cit. Montréal, 18 Juin, 1822.

COTISATION.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Trésorier des Chemins de la Cité de Montréal se tiendra au Bureau du Greffier de la Paix, dans la dite Cité, aux heures d'office depuis le 26 Juin courant jusqu'au 9 Juillet prochain pour recevoir la Cotisation pour la présente année sur les Maisons, Terrains et autres Propriétés sujettes à être cotisées, comme aussi la Taxe sur les Chevaux, et l'argent de la Composition pour les Corvées.

Toutes les personnes que concerne le présent avis sont requises d'y faire attention, attendu qu'il n'en sera pas donné d'autre, et qu'après le terme susmentionné les personnes qui n'auront pas payées seront poursuivies ainsi que la loi l'ordonne. Jno. DELISLE, Tr. Cit. Montréal, 18 Juin, 1822.

A VENDRE.

LE Bateau traversier à vapeur, CATHERINE, (sans le mécanisme) dans l'état où il est présentement à William Henry. Il est construit d'excellents matériaux, est fort et solide et en très-bon état, et peut être changé en bateau à vapeur, à peu de frais. Pour les conditions s'adresser à PETER M'CALL. Montréal, 29 Juin, 1822.

POESIE.

LES DEUX PERSANS.

CETTE pauvre raison dont l'honneur est si jaloux, N'est qu'un pâle flambeau qui jette autour de nous Une triste et faible lumière; Par-delà c'est la nuit. Le mortel téméraire Qui veut y pénétrer, marche sans savoir où. Mais ne point profiter de ce bienfait suprême, Etendre son esprit, et s'aveugler soi-même, C'est un autre excès non moins fou.

En Perse il fut jadis deux frères, Adorant le soleil, suivant l'antique loi. L'un d'eux, chancelant dans sa foi, N'estimant rien que ses chimères, Pretendait méditer, connaître, approfondir De son dieu la sublime essence; Et du matin au soir, afin d'y parvenir, L'œil toujours attaché sur l'astre qu'il encensait, Il voulait expliquer le secret de ses feux. Le pauvre philosophe y perdit les deux yeux, Et dès-lors du soleil il nia l'existence.

L'autre était crédule et bigot; Effrayé du sort de son frère, Il vit de l'esprit l'abus trop ordinaire, Et mit tous ses efforts à devenir un sot; On vient à bout de tout; le pauvre solitaire Avait peu de chemin à faire, Il fut content de lui bientôt. Mais, de peur d'offenser l'astre qui nous éclaire En portant jusqu'à lui des regards indiscrets, Il se fit un trou sous la terre, Et condamna ses yeux à ne le voir jamais.

Humains, pauvres humains, jouissez des bienfaits D'un Dieu qui vainement la raison veut comprendre, Mais que l'on voit partout, mais qui parle à nos cœurs. Sans vouloir deviner ce qu'on ne peut apprendre, Sans rejeter les dons que sa main sainte répand, Employons notre esprit à devenir meilleurs. Nos vertus au Très-Haut sont le plus digne hommage. Et l'homme juste est le seul sage.

REPUBLIQUE BABINIENNE EN POLOGNE.

Vers l'an 1560, du temps de Sigismond Auguste II, quelques gentilshommes polonais établis dans le palatinat de Lublin une société de plaisirs, qu'ils nommèrent babiniens, du nom d'une terre, que Psonka son principal instituteur y possédait. Baba signifie en langue polonoise, une vieille femme, et babine (nom de la terre) tout ce qui appartient ou vient d'elle. C'est pourquoi ce bien ruiné par le laps du temps donna lieu à toutes sortes de badinages de la part des passans, non tant à cause de son mauvais aspect que de son nom ridicule. Des gentilshommes polonais qui prenaient plaisir aux divertissemens et aux traits d'esprit, prirent de là à établir la société en question, qu'ils nommèrent babiniens. Et pour lui donner un certain relief, ils prirent pour leurs réglemens, la forme du gouvernement de Pologne, et élurent un roi, nommèrent un sénat, créèrent des sénateurs, des archevêques, des évêques, des parrains, des chanceliers, de chanceliers, &c. Voici comment on donnait ces charges: les que quelqu'un se distinguait à une fête, ou dans une grande assemblée par quelque chose d'étrange ou de singulier, ou disait quelque chose de contraire à la bienséance, aux usages ou à la vérité, on le regardait digne de devenir membre de la république comique; et on lui confiait même l'emploi qui avait rapport à son défaut ridicule; p. e. quand quelqu'un se vantait, parlait à tort et à travers de batailles, de guerres, de sièges, de massacres, &c. on le créait généralissime de la couronne, ou chevalier de l'épée d'or; parlait-il de choses empoussiées qu'il ne comprenait pas, on le faisait un archevêque; s'il parlait politiquement sans raison, et péchait souvent contre la langue, on le créait grand veneur de la couronne. Quoique peinant avec trop de chaleur et sans raison le parti de l'église romaine ou de toute autre secte, par rapport du bûcher comme d'un châtiment dû aux hérétiques, était nommé unanimement. Inquisiteur heretico-præfatus; s'il parlait de chevaux, de leurs qualités, d'une manière peu conforme à la vérité, on le faisait grand écuyer. De cette sorte il n'y avait dans la république de Pologne, aucun emploi, aucune charge, que n'eût la babiniens, et qu'elle ne donnât de la manière la mieux sentie, toujours selon les rangs et les dignités. Quand quelqu'un était admis au nombre des membres de cette république comique, on lui expédiait des lettres patentes monies du grand seau, et on s'en lui remettait en grande cérémonie; le membre nouvellement élu, étant obligé de les recevoir debout et d'une manière respectueuse. Mais s'il faisait des difficultés de s'associer à cet ordre ridicule, on le raillait et badinait jusqu'à ce qu'il se rendit aux vœux de la société. Les supérieurs de cette république savaient si bien juger des hommes, que personne ne pouvait mieux qu'eux décrire les passions de l'ame, aucun moraliste expliquer plus clairement et avec plus d'énergie ce qu'on entend par mœurs et vices, ni aucun physionomiste mieux juger de la nature humaine, d'après les traits, les gestes et la démarche. Quand on leur offrait un nouveau candidat, ils délibéraient longtemps si on l'admettrait ou non. Il faut auparavant que nous l'entendions parler, disaient ils, afin que nous soyons en état de connaître son caractère; nous venons alors à quel emploi il est le plus propre. Enfin cette république comique s'étendit de telle sorte, qu'il était rare de trouver parmi les patriciens, les écclésiastiques, les courtisans, &c. une personne qui n'y fût revêtue d'une charge. Il y avait aussi dans cette société des personnes qu'on nommait Infans d'Espérance, favoris et bouffons. Le roi Sigismond Auguste, ayant été informé de tout cela, il en témoigna beaucoup de satisfaction, et demanda s'ils avoient aussi un roi? Sur quoi le Staroste de la république qui avait la mine joviale, et était toujours de bonne humeur, lui répondit: Loin de nous Sire, la seule pensée de choisir de votre vivant un autre roi que vous; vous êtes

roi ici et chez nous. Le roi prit fort bien cette réponse, en rit beaucoup, et badina tellement que personne ne put l'empêcher de rire.

Un membre de cette société élevant un jour jus qu'aux nues, et avec des expressions empoussiées le règne d'Alexandre le grand, la monarchie des Babyniens, des Perses et des Romains, un des assistants lui dit: Pourquoi vantez vous tant l'antiquité et la grandeur de ces monarchies? notre république babiniens est plus ancienne qu'elles toutes, car David en a déjà parlé en disant: tous les hommes sont menteurs; voilà sur quoi elle est fondée, et en quoi elle consiste; il suit de là que Darius, Alexandre le grand, et le monde entier en tout partie. La société se vantait aussi d'avoir reçu des privilèges des Empereurs, des Rois, et même des Papes.

Lorsqu'un des membres en usait mal avec un autre, ou lui portait préjudice par ses mensonges, on le déclarait incapable de gérer aucune charge dans cet état; mais celui qui au contraire en raillait un autre d'une manière comique, et imaginait des badinages qui ne faisoient tort à personne, était jugé digne d'être admis au nombre des membres de la république. Ils nommaient le lieu de leurs assemblées Gelda, ce qui à Dantzic signifie auberge, et en polonois les cris confus de la populace; cette société tournoit en ridicule tous les vices, toutes les faiblesses, à Babyn devint en peu de temps la terre, l'admiration et le fleau de la nation polonoise. Le bon génie régna sous les ailes de cette société; l'esprit se perfectionna dans ce climat du nord, et les abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement et la société civile furent éliminés par une satire bien placée; les membres se livraient alors à l'étude de choses dont ils avaient à la vérité beaucoup parlé auparavant, mais sans y rien comprendre; ils s'instruisaient réciproquement en se communiquant leurs idées, et en faisant le sujet des entretiens de leur société. Car les meilleures têtes de la nation et les personnes les plus considérées par la noblesse, et par le roi lui-même en étaient. C'est ainsi qu'entre autres P. Cassovius, a été longtemps juge du palatinat de Lublin, et a été plus d'une fois élu député à la diète. Les princes et la haute noblesse chérissaient surtout Cassovius chancelier de la république babiniens, et Psonka son staroste, à cause de leur esprit et de leurs saillies. On s'imaginait qu'il n'était pas possible d'être joyeux à un festin ou à un repas de noces, s'il n'était égayé par ces deux vieillards. Après la mort de Psonka, des personnes de distinction parlant de lui à un grand repas, quelques personnes de la première noblesse, engagèrent un poète, qui était présent, et qui n'était pas du dernier rang, à faire son épitaphe, qu'il fit incontinent à l'improvvisu.

Il ne reste plus aujourd'hui de traces de cette société, dont les mœurs se pervertirent insensiblement, les meilleures têtes n'ayant eu pour successeurs que de misérables farceurs, qui, comme cela devait naturellement arriver, détruisirent eux mêmes leur empire.

FIGURE DE LA TERRE.

Il est naturel à l'homme de se laisser séduire par les apparences. Il regarda longtemps la terre comme à peu près plane, et située au milieu de l'univers; le soleil, la lune et tous les astres semblaient en mouvement autour de lui. Toute évidente que cette opinion paraisse, faisons voir par l'observation raisonnée des faits, que ce système n'est qu'une supposition erronée.

Si l'un de nos sens est fortement affecté, il cesse d'être sensible à de légères impressions. Un son faible ne peut être entendu auprès d'un bruit considérable: les yeux frappés d'une clarté vive n'aperçoivent plus rien dans un lieu sombre, mais bientôt la nuit profonde se dissipe, et on retrouve peu à peu la faculté d'y distinguer les objets. Telle est la cause qui nous prive de la vue des étoiles pendant l'éclat d'un jour serein: elles sont aussi bien présentes à nos yeux que durant la nuit; mais ce n'est que par l'affaiblissement du crépuscule et quelques dérivés successivement visibles, en commençant par les plus brillantes et les plus éloignées du couchant. La lune produit le même effet sur les petites étoiles qui en sont voisines. Au reste, on voit les étoiles en plein jour, à l'aide d'une bonne lunette, ou placée au fond d'une cave obscure et percée vers le ciel.

En examinant les étoiles, on remarque qu'elles changent, il est vrai, de place dans le ciel, mais qu'elles conservent leurs distances respectives: ces groupes, qu'on a nommés constellations, se meuvent peu à peu dans le firmament sans que leurs configurations varient. Il est des astres qui semblent décrire de petits cercles, sans jamais quitter l'horizon; ils n'échappent à la vue que lorsque l'aurore vient diminuer leur éclat. Mais le plus grand nombre décrivent des courbes très étendues: on les voit monter, puis descendre, et enfin se cacher sous l'horizon, pour reparaître quelques heures après du côté opposé. Ces étoiles ont donc continué de parcourir, étant dérobées à nos regards, la courbe qu'elles avaient commencée sous nos yeux. Ces phénomènes du lever et du coucher, auxquels la plupart des astres sont soumis, sont surtout remarquables pour le soleil et la lune.

Une plus grande attention fit bientôt distinguer la fausseté du jugement établi sur ces premières apparences. La terre qu'on supposait plane, et limitée aux colonnes d'Hercule, prit plus d'étendue, et on éleva même des doutes sur l'existence de ces limites. On reconut que tous les hommes ne comptent pas la même heure, à l'instant où ils voient un phénomène terrestre, telle qu'une éclipse de lune. D'ailleurs la surface des mers n'est point plane; le navigateur, en approchant des côtes, aperçoit d'abord le sommet des édifices élevés; ce n'est que successivement qu'il découvre les parties inférieures, que lui dérobaient la convexité de la mer: même les meilleures lunettes ne peuvent faire distinguer à l'observateur placé sur le rivage, que le sommet du mâât d'un navire éloigné; ce n'est qu'en s'approchant d'avantage que ce mâât s'allonge, et qu'enfin on voit le corps du vaisseau. Si la mer était plane, ne devrait-on pas voir le navire avant son mâât?

La rondeur de la mer une fois reconnue; il était facile de juger, qu'aux félicités près, le continent

avait également été arroulé. Les voyages du long cours virent confirmer cette opinion; des navigateurs découvrirent un nouveau ciel, en perdant le nôtre de vue, et contournèrent la partie opposée de la sphère céleste. Magellan fit le premier le tour de la terre, et cette entreprise mille fois exécutée depuis, a démontré que la terre a la figure d'un globe isolé de tous les parts dans l'espace, et environné par le ciel.

Si on a d'abord quelque peine à concevoir cette vérité, c'est qu'il s'y mêle une fautive idée de la pesanteur. On se demande pourquoi la terre, ainsi isolée, ne tombe pas dans l'abîme, et comment elle peut être soutenue et nager dans le vide; on veut que les antipodes ne puissent, comme nous, rester fixés au sol, et qu'ils aient besoin d'une puissance pour les y retenir. Mais la gravité est une force qui réside dans la terre même, retient tout ce qui est posé à sa surface, et attire vers son centre les corps qui sont proches d'elle. L'action de tomber consiste donc à se diriger vers cette surface ou ce centre; les antipodes ne peuvent, non plus que nous, se soustraire à cette tendance, sans une force expresse. D'ailleurs, aucune résistance n'est nécessaire pour soutenir la terre dans l'espace, si aucune puissance ne la sollicite vers quelque partie de cette région extérieure qui n'a ni haut ni bas.

On a encore une preuve de la rondeur de la terre dans la figure comique qu'affecte l'ombre portée par ce globe du côté opposé au soleil.

Tout porte à croire que par l'effet des révolutions survenues à notre globe, ou par la nature de sa constitution originelle, sa surface n'a pas toujours eu cette dureté qu'elle a maintenant. Mais si elle a été autrefois dans un état de mollesse, ses parties soumises à la pesanteur et à la force centrifuge, ont dû, avant leur endurcissement, prendre la figure d'un sphéroïde renflé sous l'équateur. En effet la rotation terrestre doit y introduire l'action d'une force centrifuge croissante du pôle à l'équateur.

#### URANOGRAPHIE.

##### CAVERNE EXTRAORDINAIRE.

Il a été découvert, il y a environ trois semaines, sur la rive septentrionale de la Rivière Noire, sur la terre de Jacques Le Ray, Ecuyer, vis à vis du village de Watertown, une caverne ou grotte extraordinaire, dont l'entrée est à environ dix arpens de la rivière, au nord de la chute et de l'île de Cowan.

La grande étendue de cette caverne, le grand nombre de chambres, salles et cabinets dans lesquels elle se divise, l'immense quantité de concrétions calcaires qu'elle contient, et les différents états où se trouvent ces concrétions, depuis la consistance du mortier de chaux jusqu'à celles des plus beaux stalactites, aussi durs que le marbre, en rendent la description difficile, sinon impossible, et je me contenterai de donner une esquisse de trois ou quatre chambres.

L'entrée de la caverne est dans un petit enfoncement de figure ronde, à environ cinq pieds au-dessus de la surface environnante de la terre; de là vous descendez l'espace de 16 pieds et demi, et entrez dans une chambre de 20 pieds de long sur 16 de large et 8 de haut, et vous voyez devant vous une grande table de roche de 12 ou 14 pieds en carré, de 2 pieds d'épaisseur, et élevée de 4 pieds environ au-dessus du fond de la caverne. Le toit au-dessus est couvert de stalactites dont quelques unes atteignent jusqu'à la table de roche. A votre gauche est un chemin voûté de 150 pieds de long, et à votre droite, un autre chemin voûté de 6 pieds de large au fond et de 6 pieds de haut, qui conduit dans une grande chambre. Lorsque vous avez fait 20 pieds dans ce chemin voûté, vous arrivez à un autre qui conduit dans une chambre de 10 pieds de large et 100 de long sur 5 à 8 pieds de haut, soutenue de piliers et d'arcs, et bordée des deux côtés de rideaux repliés en différentes formes et aussi blancs que la neige. Vers le milieu de ce salon est un chemin voûté par lequel vous passez dans une grande chambre, qui comme le salon est garnie de rideaux et de stalactites. Revenant dans le salon, vous passez par une autre arche, dans un nombre de chambres, à la gauche, ornées de rideaux, et du toit desquelles pendent une infinité de stalactites.

Vous descendez ensuite l'espace d'environ 10 pieds dans une chambre de 20 pieds en carré et de 2 pieds de hauteur, garnie de rideaux et de stalactites, comme les précédentes. Dans un coin de cette chambre est une petite élévation de 12 pieds de diamètre, qui s'élève de 3 pieds au-dessus du plancher, et dont le sommet est creux et rempli de l'eau qui dégoutte des stalactites qui sont au-dessus et dont quelques unes descendent jusque près du bassin. Descendant de cette chambre, vous passez par une autre arche dans une salle à l'un des côtés de laquelle vous voyez un autre bassin d'eau qui s'élève d'environ quatre pouces au-dessus du plancher formé de la même manière, mais de la forme, grandeur et épaisseur d'un grand cabinet à thé, et plein de l'eau la plus pure et la plus transparente. Le nombre et la grandeur des chambres, les rideaux repliés ou plissés à grands plis, qui règnent le long des murs, et descendent à deux ou trois pieds du toit, de la plus grande blancheur et ressemblant à la plus belle tapisserie, dont ces chambres sont ornées; les larges gouttes d'eau constamment suspendues au-dessus des chambres; les colonnes de spar apyées sur des piédestaux qui en quelques endroits semblent avoir été formées pour les soutenir; la réflexion des lumières, la grande étendue et la variété de la scène qu'offre cette caverne étonnante, font dans l'ensemble un des plus beaux et des plus intéressants spectacles qui aient jamais frappé l'œil d'un mortel. La découverte a attiré aussitôt un grand nombre de personnes du village et des campagnes voisines; lesquelles y ont fait beaucoup de dégât en cassant et emportant ce qu'il leur paraissait avoir de plus curieux; on s'est en conséquence adressé à Samuel E. Kennedy, Ecr. agent de Mr. Le Ray, pour qu'il ne s'y fit plus de spoliations. Mr. Kennedy a aussitôt fait élargir l'entrée de la caverne, et fait faire des marches et poser une forte porte, pour être fermée à clé et à serrure. La découverte de cette grotte, et les nombreuses pétrifications de poissons qui règnent le long de la rivière dans ce voisinage, et particulièrement dans l'île de Cowan, ne peuvent manquer de faire de Watertown un lieu très fréquenté du moins par les curieux.

Il est à propos d'ajouter ici que la caverne n'a encore été examinée qu'en partie, et qu'aucun de ceux qui y ont été, bien qu'ils s'y soient avancés à plus de 100 rods, ne prétend en avoir trouvé le bout, ou connaître le nombre des chambres, &c. qu'elle renferme.

Watertown Republican.

##### LE GÉNÉRAL LÉFEBVRE DESNOUETTES.

Parmi les victimes du naufrage de l'Albion, était le généreux et brave général français, Lefebvre Desnouettes. Il avait été attaché à la fortune de Bonaparte, et peu après la bataille de Waterloo, il s'était enfui de France, et était débarqué sur nos rivages. Il fut jugé pendant son absence, et condamné à mort par contu-

nance. Il avait résidé dans les Etats Unis un peu plus de six ans, sa femme et ses deux enfants étant en France. Madame Lefebvre Desnouettes s'était deux fois et forcée inutilement de se joindre son époux en Amérique. Incapable de supporter plus longtemps d'être ainsi éloigné de son pays et de sa famille, il s'était déterminé à tout risquer, et à s'en remettre à la clémence et à la générosité du roi, qui sans doute à la vue de son malheur aurait eu porté à annuler la sentence portée contre lui. Mais Desnouettes n'était pas digne de remettre le pied dans son pays. Il a péri dans l'Albion, inconnu à ceux des matelots et des passagers qui ont échappé à la mort; et les Irlandais n'ont aucun moyen de connaître le sort du général, ni de témoigner à ses restes un respect particulier. Desnouettes était aimé de tous les Français de ce pays qui le connaissent, et respecté de tous les Américains qui avaient eu le bonheur de le connaître particulièrement. Il est impossible d'apprendre le sort malheureux d'un homme aussi intéressant, sans être ému de compassion. *Richmond Compiler.*

#### COLUMBIA.

Note présentée par M. F. Zea, au ministre français pour les affaires étrangères, et aux ambassadeurs et ministres des puissances étrangères à Paris.

Le bruit de la lutte que l'Amérique vient de soutenir avec l'Espagne, a retenti dans tout le monde. Si l'on admet que ses merveilleux détails peuvent encore être ignorés, il ne peut y avoir aucun doute quant aux immenses résultats obtenus par la force des armes et la victoire. L'Amérique opprimée, enchaînée pendant trois siècles, a secoué le joug de la métropole. L'Espagne n'est plus rien au-delà des mers qui baignent les rivages de la péninsule.

Enfin l'Amérique a obtenu la place qui lui était due; l'augmentation de sa population, le progrès de ses lumières, mille nouveaux besoins que la mère patrie ne peut satisfaire, rendaient la crise inévitable. L'Espagne dépeuplée, sans marine, sans industrie, pouvait-elle retener plus longtemps sous son joug un continent entier, séparé d'elle par un vaste océan? L'indépendance n'a donc fait autre chose que rétablir l'ordre naturel, et mettre fin aux maux immenses qu'une alliance si mal assortie produisait nécessairement.

L'Espagne, chassée pour toujours des rives de l'Amérique, n'a pas les moyens de y retourner. Divisée dans son intérieur, dépourvue d'influence au dehors, privée des mines du Mexique et du Pérou, où elle avait tiré ses soldats pour des expéditions éloignées? Comment pourrait-elle fournir aux armements nécessaires pour reconquérir ce qu'elle a perdu?

Les ports, les rivières, les places fortes sont au pouvoir des Américains; tous les empires de la suprématie; les lions et les ours de Castille ont fait place aux drapeaux de l'indépendance et de la liberté. Dans ces vastes contrées, qui ont été si longtemps la source de la grandeur espagnole, et le théâtre de la domination étrangère, il ne reste rien que les os épars des guerriers qui ont été envoyés pour s'opposer à nos destinées. De tous côtés des états naissants se forment fondés sur les mêmes bases, également favorisés par la nature, puissants en ressources, et pleins de confiance en un avenir qui ne peut les tromper. Le climat seul les protégerait contre des envahissements téméraires, si le courage éprouvé de leurs habitants n'offrait pas la meilleure de toutes les garanties.

Parmi ces états s'élève celui de Columbia, douze années d'une guerre implacable n'ont pu le subjuguier, ni même ralentir sa marche; il a recueilli le fruit de ses nobles efforts; il est libre, souverain et indépendant. Bientôt tous ces états formeront une association complète et solennelle, et fixeront d'un commun accord la base de cette grande confédération, contre laquelle toute attaque étrangère serait plus absurde que dangereuse. La coalition du reste du monde civilisé, si elle était possible, échouerait devant cette barrière.

Ainsi arrivée au point où elle se trouve de fait et de droit assise à toutes les nations existantes, désirant de vivre amicalement avec tous les peuples, l'Amérique n'a plus qu'à obtenir d'être reconnue par la grande famille dont elle fait partie, et à laquelle sa association ne peut manquer d'offrir plusieurs avantages.

C'est dans cette vue que le soussigné, ministre plénipotentiaire de la république de Columbia à l'honneur de s'adresser à son excellence le ministre des affaires étrangères, pour lui communiquer les intentions de son gouvernement.

La république de Columbia est établie, et son gouvernement est en pleine activité. L'Espagne ne possède plus rien sur son territoire, et une armée de 20 000 hommes, soutenue par une réserve d'une égale force assure l'existence de la Colombie.

La république a tout ce qui caractérise les gouvernements reconnus sur la terre; elle ne demande à aucun d'eux par quels moyens, ou par quel droit ils gouvernent; ils existent, et c'est tout ce qu'il lui importe de savoir. La Colombie respecte tout ce qui existe; elle a droit à la réciprocité; elle la demande, et cette demande n'est dictée ni par l'intérêt ni par la crainte; son et l'autre motifs sont indignes d'une nation généreuse et libre.

Qui pourrait l'attaquer? Qui pourrait augmenter ou diminuer ses richesses? De qui a-t-elle besoin? Et parmi toutes les nations connues, y en a-t-il une qui n'aspire à établir avec elle des relations de commerce. La Colombie a le sentiment intime de sa force. Si elle invite les nations à partager les trésors que la nature lui a prodigués, c'est plutôt par un sentiment de générosité que par esprit de calcul.

Quiconque s'approchera de la Colombie avec des intentions pacifiques et bienveillantes, pourra puiser en sûreté à la source commune de nos richesses. Telle est l'unique base de relations que nous désirons avoir avec tous les peuples de la terre, la cordialité et la réciprocité. Les jalousies, les méfiances, qui divisent autrefois les diverses nations et les arment l'une contre l'autre sont bannies de la législation aussi bien que de l'esprit de nos concitoyens. Nous n'irons jamais contre les principes philanthropiques, pour lesquels le sang a coulé si abondamment sur le champ de bataille et sur le bûcher.

Mais après avoir ainsi rempli ses devoirs à l'égard des autres nations, la Colombie se doit à elle-même d'exiger que ses propres droits soient également reconnus. La république ne tient ses possessions de personne; elle s'est organisée elle-même, et ne compte que sur ses propres moyens pour se soutenir. Indépendante, forte, libre et invulnérable, elle n'obéit à d'autre sentiment que celui de la bienveillance générale; elle aspire à rendre les relations de ceux qui traitent avec elle, faciles, amicales et utiles.

Un continent riche et étendu, habité par des hommes civilisés, ne peut demeurer étranger au reste du monde; il serait toujours difficile de concevoir des relations d'un avantage durable, et telles que le requiert l'intérêt du commerce, entre des états dont les gouver-

nements ne se reconnaissent pas réciproquement l'un l'autre.

Ces principes clairs, ces considérations puissantes imposent au soussigné l'obligation de communiquer à son excellence le ministre des affaires étrangères, les intentions de son gouvernement, et en communiquant à son excellence les principes et les sentiments de son gouvernement, le soussigné demande nécessairement une prompt réponse. Son excellence est trop éclairée pour ne pas apprécier les motifs d'une telle demande de la part d'un gouvernement dont le siège est à une si grande distance; et qui étant occupé en même temps de son organisation intérieure, et de l'établissement de ses relations étrangères, ne peut admettre ici les délais, ni les manières minutieuses de procéder, dont il croit que, suivant l'ancien usage il pourrait se prévaloir dans ces nouvelles circonstances, et dont la nouveauté même est un motif de plus pour faire désirer la prompt solution que la république Colombienne attend avec une égale confiance dans les vues éclairées du gouvernement de... et dans sa propre force.

Le soussigné saisit avec empressement cette occasion pour offrir à son excellence le ministre des affaires étrangères, l'assurance de sa haute considération.

(Signé.) F. A. ZEA.

Paris, 8 Avril, 1822

#### MEXIQUE.

Hier est arrivé dans ce port, la goëlette *Highlander* capitaine Gibson, du port d'Alvarado, d'où elle a fait voile le 28 Mai. Ce vaisseau a apporté des nouvelles de la ville de Mexico jusqu'au 25 du même mois. Ce jour là le congrès mexicain assemblé dans la capitale, a déclaré *Don Augustin Yturbe* chef du gouvernement du pays sous le titre d'Empereur. Nous avons reçu une copie de la proclamation qui a été émanée à cet effet, et publiée à Mexico.

Il paraît par les avis apportés par cette voie qu'aussitôt que le gouverneur du chiâu de St. Jean de Urua à la Vera Cruz, eut reçu d'Espagne la nouvelle que le traité fait à Cordova entre le vice-roi O'Donnell et le général Yturbe, avait été déclaré nul, le congrès mexicain regardant tout accommodement comme impossible, se détermina à proclamer l'indépendance du pays et sa séparation absolue de l'Espagne, ainsi que l'extinction de tout titre de fidéité envers la nation espagnole et à choisir un chef dans le pays, et ce chef fut Yturbe.

Avant cet acte le général espagnol, Davila, avait déclaré la guerre aux indépendants, et avait envoyé ordre à tous les Européens, et particulièrement aux troupes qui avaient capitulé, de prendre les armes pour le soutien de l'autorité royale. Ces ordres avaient été exécutés dans quelques provinces, et il y avait eu quelques insurrections partielles; mais partout les indépendants avaient triomphé, et la tranquillité générale était rétablie.

Le colonel Bradburn, au service du Mexique, est porteur de dépêches qui contiennent la nouvelle officielle qu'un ministre partira bientôt de Mexico pour les Etats-Unis, et qu'en cas de délai, le colonel Cortés, qui est présentement dans cette ville, sera revêtu de pleins pouvoirs.

La nouvelle que le président recommandait dans un message au congrès de reconnaître l'indépendance de l'Amérique espagnole, avait été reçue à Mexico, le 1er Mai, par le colonel Bradburn. Cette nouvelle causa une joie extraordinaire, et il fut ordonné d'illuminer, et de tirer le canon, dans toutes les forteresses et les villes du Mexique.

#### DECRET.

Au palais de Mexico, le 25 Mai, 1822, la seconde année de l'indépendance.

Le congrès souverain et constituant de Mexico assemblé en une session extraordinaire, appelé par les occurrences d'hier au soir, et invité aujourd'hui par le généralissime et grand amiral, à examiner les divers documents consignés dans les transactions du jour, répugnantes aux vœux du peuple, se conformant aux vœux généraux du congrès et de la nation, ayant pris en considération que les Cortés d'Espagne, par un décret publié dans la Gazette de Madrid du 13 et 14 Février dernier, ont déclaré nul le traité de Cordova, et qu'en conséquence le cas prévu cesse d'être obligatoire pour la nation mexicaine; par l'article troisième du dit traité, l'autorité est dévolue au congrès souverain et constituant de cet empire, de nommer une personne comme Empereur, et d'en exclure toute autre, et après due considération, il a décrété que le *Senor Don Augustin de Yturbe* est la personne qui est le mieux qualifiée et qui a le plus de droits à cet office, sur la base du plan proclamé à Iguala, et accepté par le corps de la nation, par le serment prêté en la forme convenable, dans la séance du 21 de ce mois.

La régence dans sa sagesse ordonne que ce décret soit communiqué à toutes les autorités de l'empire, qu'il soit imprimé, publié et distribué, et que par cet acte cessent les fonctions dont la régence avait été chargée.

Donné à Mexico, le 21 de Mai, 1822, la seconde année de l'indépendance.

(Signé.)

FRANCISCO MARIA CANTARINES, Président.

FRANCISCO MARIA LOMERO, Député et Secrétaire.

JOSE IGNACIO GUTIERREZ, Député et Secrétaire.

De par la Régence de l'Empire.

Un monsieur qui arrive d'un voyage dans la province de Texas (Mexique) a communiqué les faits intéressants qui suivent relativement à l'état du pays.

Il représente les habitants comme étant dans l'état le plus misérable; l'industrie est à peine connue parmi eux, et les affaires de toutes sortes ont cessé. Bien qu'ils habitent une des plus belles et des plus fertiles portions du globe, l'agriculture est entièrement négligée et pour un homme accoutumé à la vie civilisée, ils offrent un tableau approchant de celui de la famine. Les grains et la farine sont rares et chers, et comme les habitants des fermes, ils ne comptent guère que sur la chasse pour se procurer une misérable subsistance. A St. Antonio, qui a été autrefois une ville riche et peuplée, on ne voit plus que misère et pauvreté. La place est garnisonnée par 75 soldats environ qui sont presque sans munitions. Les habitants de ce lieu étaient autrefois à peu près tous riches ou aisés, mais les armées royales ou républicaines qui ont vécu à leurs dépens et les ont pillés pendant plusieurs années, joints à leur malchance naturelle, les ont réduits à l'état de pauvreté le plus abject. Cette remarque est applicable à La Bahia, et autres postes principaux où notre voyageur a été.

Gaz. d'Ark.

#### Dernières Nouvelles d'Europe.

##### GRECE.

Extrait d'une lettre écrite de Zante, le 26 Mars. Les Thermopyles ont un nouveau trophée. Ulysse triomphe des Turcs. Le fameux visir de Laissa Drama Mahomet Bih, pacha, beau-père de feu Ismaël Pacha, plus connu sous le nom de Pacha Bey,

est tombé sur le champ de bataille, témoin de la défaite des barbares. Ce chef le plus puissant des satrapes, par ses richesses et son influence, s'était joint, depuis la mort d'Ali Tebelan, à deux autres pachas, et était parti de Constantinople à la tête d'une armée de 8000 hommes d'infanterie, 4000 de cavalerie, et 800 d'artillerie. Son dessein était d'entrer dans la Livadie, et de pénétrer par l'Attique dans le Péloponnèse; mais il trouva les défilés de la Thessalie occupés par les partisans d'Agrippa, qui lui disputèrent le terrain, non pour en venir aux mains avec lui, mais pour donner le temps à Ulysse de rassembler toutes ses forces. Alors (c'était le second jour) le combat devint général, et les Turcs sur qui l'on tira presque à bout touchant, laissèrent sur le champ de bataille, 5000 morts, 9 pièces de canon, et le corps de Drama Mahomet Pacha, et les restes de leur armée, gagnèrent avec beaucoup de difficulté Zictoun, où ils sont étroitement bloqués. On nous assure qu'après cette victoire des Grecs, Velestina, Portaria, Macmitza, Agia, Ambelakia, et Phalamona, principales villes de la Thessalie, déployèrent l'étendard de l'indépendance. On ajoute que trois pachas sont devenus prisonniers dans les mains des Grecs, qui ont pris un grand nombre de drapeaux.

Corfu, le 2 Avril. Les Grecs commandés par Colocotroni, ont assailli le camp retranché de Patras défendu par des troupes turques qui étaient débarquées de la flotte. Le carnage qu'ils ont fait est terrible, et ils ont pris quarante pièces de canon. Jusuf Pacha, commandant de la forteresse, négocie une capitulation.

Le 19 Mars une division de la flotte grecque ayant à bord des troupes solistes prises à Regnassa, était prête à faire une descente à Mourtoxi, où un brigantia anglais se présentait pour l'empêcher, en vertu d'un ordre supérieur d'entrer dans le canal de Corfu. Le capitaine Hydrot, Miaouli, envoya un parlementaire qui a été retenu ici pour le présent. Les Solistes ont été reconduits à Regnassa (entre Prevesa et Parga) et les opérations projetées contre Mourtoxi, ou plutôt contre les vaisseaux turcs qui s'étaient réfugiés dans le port, ont été non-seulement abandonnées, mais l'escadre grecque a été obligée de tourner précipitamment vers les îles. Cette circonstance défavorable aux Grecs, a été le résultat de la première attaque contre les Turcs.

En conséquence, le 23 ils firent une autre descente sur Venitza (dans le golfe d'Arta) et s'avancèrent à une distance considérable dans le pays. Le 24, il y eut un combat qui dura depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, dans lequel les Turcs furent complètement battus, et forcés de retrahir sur Prevesa. Ce n'était que le prélude d'un engagement plus important. Le 26, les Turcs ayant formé un nouveau corps d'expédition composé de 3000 hommes de troupes tirées de Prevesa et d'Arta, s'avancèrent vers Regnassa, pour couper la communication des Solistes avec leur poste avancé. Ils étaient sur le point de réussir, quand le brave Marc Botcheri arriva le 28, avec un corps d'élite qui le précédait au son de la trompette, pour tromper l'ennemi, qui crut qu'il était arrivé un renfort considérable. Au moyen de ce subterfuge, il attaqua soudainement les Turcs, et les força à retrahir jusqu'à Castro Ischia, à quatre lieues au nord de Prevesa, où il les tient maintenant bloqués.

Un vaisseau arrive à Toulon a apporté la nouvelle que les Grecs assiégeaient les Turcs dans l'Acropolis à Athènes, et l'on craignait que plusieurs des beaux ouvrages de l'art qui sont dans cette ville, ne fussent détruits. Le Parthénon (temple de Minerve) a été démoli. L'amiral français est parvenu à sauver quelques uns des beaux brâs reliés qui ornent la célèbre Lanterne de Démosthènes.

#### RUSSIE ET TURQUIE.

LONDRES, le 18 Mai.

Les nouvelles étrangères contenues dans les journaux de Vendredi sont assez intéressantes. Nous publions les articles les plus importants. Nos lecteurs verront qu'ils font croire la guerre très probable.

Il a été reçu aujourd'hui (17 Mai) des lettres d'Odessa jusqu'au 20 Avril, et de Constantinople jusqu'au 14. Les premières parlent de la guerre comme étant extrêmement probable, mais elles ajoutent qu'il y avait une si grande rareté de vivres parmi les troupes russes sur les frontières de Turquie, qu'on supposait qu'elles seraient obligées de changer de quartiers, n'ayant pas de provisions pour plus de dix jours.

Le Capitain Pacha avait laissé Constantinople pour prendre le commandement de la flotte qui devait aller à la rencontre de celle des Grecs, et qui s'appareillait depuis quelque temps.

Par un vaisseau arrivé de St. Pétersbourg, après une très courte traversée, il a été reçu des nouvelles de cette ville jusqu'au 4 de ce mois. Elles annoncent que l'Empereur de Russie était parti pour s'aller mettre à la tête de ses armées.

On parle peu des négociations avec la Turquie, ou on le fait avec une telle réserve, qu'il est impossible de rien conclure sur le sujet. On assure pourtant que les relations politiques entre la Russie et la Turquie n'ont pas éprouvé de changement depuis la réception des dernières nouvelles écrites.

#### FRANCE.

Le Moniteur a publié une explication de la proposition faite à la chambre des Pairs par le duc de Broglie, sur rapport à l'exécution des lois contre le commerce des esclaves. Cet article intéressant occupe 18 colonnes du Moniteur; mais nous sommes obligés de nous contenter d'en faire un abrégé, et de ne donner que les points généraux que contenait la pétition présentée au Roi:

1. Qu'on fera une représentation des traités en vertu desquels la France s'est engagée à abolir le commerce des esclaves, aussi bien que des lois et des ordonnances publiées à ce sujet.

2. Qu'il sera fait un rapport des faits qui donnent lieu de croire que nonobstant ces lois et ces ordonnances, le commerce des esclaves continue encore sous le pavillon français.

3. Que dans les conseils du roi seront préparées toutes les mesures propres à assurer l'entière abolition de ce commerce.

Les élections qui se font en France paraissent favorables aux libéraux. Dans le département de la Seine, sur dix membres, il n'y avait que deux royalistes, et sur les huit arrondissements, six étaient patriotes.

Un parti d'insurgés Espagnols qui avait passé la frontière, a été aussitôt désarmé par le cordon sanitaire, et qui est regardé comme une preuve de la bonne disposition du gouvernement français envers l'Espagne. Le Moniteur a publié une explication concernant l'affaire de Samana, dans l'île de St. Domingue. Ce journal dit que le fait est que quelques vaisseaux français stationnés aux îles, s'étaient rendus à Samana, à la requête des habitants Français du lieu, pour leur aider à s'échapper, et leur fournir un asile, en cas de besoin. On nie positivement que les troupes y aient

barquées, que le pavillon blanc ait été arboré, et qu'il ait été commis aucun acte d'hostilité. Le Moniteur contient une ordonnance royale qui, en conséquence du rapport du préfet de la Seine, sur les faits qui ont excité la commotion du collège électoral de cet arrondissement le 10 de ce mois, le baron Louis cessera à l'avenir d'être compté au rang des ministres d'état!

L'abbé Sicard, le philanthrope et célèbre directeur de l'institution des sourds-muets, est mort à Paris, il y a eu Vendredi huit jours, à l'âge avancé de 80 ans.

Le gouvernement Français a prohibé l'introduction des Gazettes Espagnoles en France!

Le Moniteur contient le détail d'un tumulte qui a eu lieu à Lyon, durant l'élection des députés et qui fut plus sérieux qu'on ne l'avait cru d'abord. La nomination de M. Corcelles a été suivie de cris séditieux, et plusieurs royalistes qui étaient présents, ont été renversés, foulés aux pieds, et injuriés d'autres manières. Les autorités civiles se trouveront incapables d'apaiser les troubles, et la force militaire fut appelée. Il fallut faire venir plusieurs détachements de cavalerie qui d'infanterie, tant la multitude qui se pressait était nombreuse et animée. Le rassemblement tumultueux était sur la place des Terreaux, tout près du théâtre, et pour éviter l'attaque de la cavalerie, les portes des maisons furent forcées, et un grand nombre de gens se jetèrent dans les loges et la parterre. Les pièces se jouaient alors, et il survint une grande confusion. Enfin à onze heures, on réussit à disperser le rassemblement, et la tranquillité ne fut plus interrompue le reste de la nuit.

Une tempête de grêle qui a eu lieu le 7 Mai, a causé de grands désastres dans le sud de la France. Les effets s'en sont fait sentir dans 30 communes. Les grains de grêle avaient de deux à trois pouces de diamètre. Toutes les vitres qui y ont été exposées, et même les tuiles en plusieurs endroits, ont été brisées. Une grande quantité de bêtes fauves ont été trouvées mortes, et il a été détreuvé une grande quantité de pigeons. Dans les marais entre Hergny et Braille, une quantité prodigieuse d'oies, la principale richesse du district, a été tuée. Dans tous les lieux où la grêle a passé, la moisson est ruinée. Il est aussi arrivé plusieurs accidents aux conducteurs de voitures. La grêle était accompagnée d'un grand coup de vent.

### ANGLETERRE.

Le voyage du Roi sur le continent.—Suivant les nouveaux avis concernant le voyage que le Roi d'Angleterre se propose de faire, il paraît que le plan de sa majesté est de partir de Londres dans les derniers quinze jours de Juin, tems auquel le parlement sera prorogé, et où les leviers et présentations à la cour sont ordinairement suspendus. Sa majesté se rendra à Hanovre, où elle demeurera jusqu'à la fin de Juin; de là elle ira à Vienne, pour remplir la promesse faite à l'empereur d'Autriche. Son séjour dans cette capitale sera signalé par des fêtes splendides. Le roi viendra de là à Paris, où l'on pense qu'il restera quelque tems, et habitera l'Élysée-Bourbon. Le roi s'embarquera à Dieppe pour revenir à son pavillon à Brighton. On doutait d'abord que ce voyage eût lieu, quoique les journaux se fussent hâtés de l'annoncer. Mais les bons effets qu'a eu sur la santé du roi son excursion à Hanovre, ont induit les ministres à presser sa majesté de tenter la même expérience qui a été la première fois si salutaire. *Moniteur du 9 Mai*

*Douves, le 14 Mai, à 8 heures et demie.*

Arrivée du Prince et de la Princesse de Danemarck.

Le prince et la princesse de Danemarck viennent de débarquer du yacht royal, au milieu d'une salve de la batterie des hauteurs. Leurs altesses royales ont été reçues par une garde d'honneur, au milieu des applaudissements d'un immense concours de monde. La soirée étant très belle, le spectacle a été très imposant, tous les vaisseaux au port ayant un grand nombre de pavillons pendans. Toutes les classes d'habitans cherchaient à se surpasser dans leurs démonstrations de respect envers leurs illustres hôtes, qui paraissaient charmés de la cordialité et de la bienveillance avec laquelle ils étaient reçus.

Un journal de Paris dit: "Le prince de Danemarck avant son départ de Paris a envoyé une très belle tabatière d'or à M. Denon, par M. Adler, son secrétaire privé. Son altesse royale a aussi fait présent d'une tabatière enrichie d'une belle mosaïque à M. Bourlet de la Nièvre qui l'a accompagné dans ses excursions météorologiques et géologiques en Suisse."

### IRLANDE.

Pour surcroît de malheur, la fièvre appelée typhus s'est déclarée dans la partie de l'Irlande qui souffre actuellement de la famine. Les ravages de cette maladie étaient tels que bien qu'il eût été ouvert un nouvel hôpital à Sligo, il n'y avait pas assez de place pour les malades. Un médecin habile dit que la fièvre sera plus maligne et de plus de durée que celle de 1817, tombant sur le malade sans intermission pendant 27 ou même 30 jours, et le laissant pour plusieurs semaines dans un état d'idiotisme.

Le *Chronicle* de Belfast remarque comme une chose assez singulière, que malgré la famine à laquelle sont en proie les paysans du sud, il était arrivé récemment à Belfast deux vaisseaux de Galway chargés de farine d'avoine, et un de Waterford chargé d'avoine.

Le *Mirror* de Waterford observe: "Dans l'état de disette où l'on dit le pays réduit, il est digne du patriotisme, du philosophe, de l'homme d'état de considérer comment l'Irlande, pays si éminemment productif, a pu être réduit à un tel état de détresse, après une récolte si abondante qu'on disait que la nourriture payait à peine la crue, la préparation et le voiturage."

## Le Spectateur Canadien.

MONTREAL:

SAMEDI, 6 JUILLET, 1822.

Quoique les derniers journaux américains contiennent des nouvelles de Londres jusqu'au 18 Mai, on n'y lit pas un seul mot concernant le fameux projet de loi pour la réunion politique des deux Provinces Canadiennes. Les Américains des États-Unis paraissent s'occuper infiniment moins que ceux du Canada de cette fameuse mesure: les rédacteurs du *Commercial Advertiser*, de New-York semblent n'avoir transcrit un petit morceau du *Mercure* que par ce qu'il était intitulé IMPORTANT; car nous ne voyons pas qu'ils ajoutent de leur part aucune remarque.

Il avait été fait dans la chambre des communes un grand nombre de motions sur divers sujets d'administration ou d'économie publique, qui avaient toutes été combattues par les ministres et leurs partisans en conséquence à une grande majorité. Il avait été fait des souscriptions et des contributions généreuses à Londres et dans d'autres villes d'Angleterre, pour le soulagement des pauvres d'Irlande. Il est a

remarquer que la famine qui règne dans la partie méridionale de cette île n'est pas occasionnée par la rareté des provisions de bouche, mais par le manque absolu des moyens de s'en procurer dans une partie de la population. La chose n'est si bien connue en Angleterre, qu'à l'exception d'une certaine quantité de patentes pour semence, tous les secours envoyés, ou à envoyer en Irlande, consistent en argent.

Nous avons déjà parlé des causes qui peuvent retarder le commencement des hostilités entre les Russes et les Turcs: s'il en étoit qui pussent empêcher qu'il y eût guerre entre ces deux puissances, la principale seroit sans doute, de la part de l'autocrate de Russie la crainte de rompre la "Sainte Alliance," et par conséquent la barrière qui retient la liberté captive dans une partie de l'Europe, et l'empêche de s'étendre dans l'autre. L'ambition et la crainte se combattent probablement, ou se sont combattues, dans le cabinet de St. Pétersbourg, mais il est à croire que l'ambition l'emportera à la fin, et que les réels authentiques, ou du moins officiels, de renouveau et de batailles sanglantes remplaceront bientôt dans les feuilles européennes les bruits vagues, les rapports contradictoires, et les conjectures de toutes sortes dont elles nous ont amusés jusqu'ici.

En attendant, les Grecs s'organisent, se disciplinent combattent, vainquent, et tous les jours gagnent du terrain, et acquièrent de l'importance. Leurs combats et leurs victoires ne sont plus douteux, comme ils pouvoient le paraître au commencement: les récits de leurs exploits nous viennent par trop de canaux différens, et sont trop circonstanciés, pour que nous puissions nous défendre de les croire fondés sur la vérité. Il est seulement à regretter que la *Trompette Hellénique* ne retentisse pas jusque sur ces rivages éloignés, pour nous apprendre si les écrivains de la Grèce moderne ont hérité du génie et de la manière d'écrire des Xénophon, des Thucydide, des Demosthènes, comme ses guerriers paraissent avoir hérité du courage et du patriotisme des Périclès, des Themistocle, de Epaminondas, et des Philopémen.

Le présent gouvernement de France, pour imiter plus parfaitement en apparence, celui de 1815, a prohibé l'introduction des journaux espagnols dans le royaume; mais sous quel peine et en vertu de quelle loi, c'est ce que nous ignorons: il est néanmoins de la justice de dire, que ce peut être une mesure de représailles; puisque le gouvernement de Ferdinand VII avait aussi prohibé, il y a quatre ou cinq ans, l'introduction des journaux français en Espagne, en ayant le soin de faire une exception en faveur de ceux qui se trouvaient favorables à son despotisme, tels que la *Quotidienne*, le prétendu *Ami de la Religion et du Roi*, et le *Drapon Blanc*. Comme il n'y a pas d'exception pour les journaux d'Espagne, il est à croire que l'ultra-royalisme ne fait pas fortune dans ce pays-là. Il est à croire aussi que les journaux d'Angleterre s'occupent moins des affaires de France, ou y trouvent moins à blâmer, que ne font ceux d'Espagne; car on ne voit pas que leurs feuilles aient été déclarées comme elles le furent en 1815 et 16, marchandes de contumace. C'est sans doute pour ne pas se priver des belles et bonnes productions du *Courier* de Londres, du *Sun* et du *Morning Post*, que les ministres français laissent passer celles du *Times*, du *Morning Chronicle*, du *Statesman*, du *Star*, &c. car ces messieurs se feraient un scrupule de paraître partiaux et tout ennemis jurés des lois d'exception.

Il y a environ un demi siècle, l'Europe étoit à peu près la seule partie du monde qui fournit matière aux feuilles périodiques: les journalistes ne parlaient guère alors de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, qu'à l'occasion de l'arrivée d'un vaisseau de découverte, ou d'un voyageur célèbre: aujourd'hui la matière et la besogne sont doublées, en conséquence de l'apparition de ce continent américain sur l'horizon politique. Entre les nouveaux états de l'Amérique, l'Empire Mexicain, et la République Colombienne, fourniront sans doute dans ces quartiers-ci les nouvelles les plus fréquentes, comme en étant les moins éloignés. On lira dans le présent numéro deux documents officiels et importants, savoir une note du ministre plénipotentiaire de la République Colombienne à Paris, et un décret du congrès mexicain. La note du ministre colombien respire la force, l'énergie et la fierté de l'esprit républicain, au point peut-être que plus d'un royaliste y découvrira, ou s'en fera d'y découvrir de l'insolence ou de la faulxionade. Quant au décret mexicain, le style nous en a paru obscur et embarrassé, soit par la faute du rédacteur espagnol, ou par celle du traducteur anglais, au point d'être à peu près intelligible, et nous ne serions pas du tout surpris, si elle paraissait telle à nos lecteurs, dans la traduction française que nous avons essayé d'en faire. Mais que l'Empereur *Augustin* ait été proclamé en bon ou mauvais style, d'une manière claire ou obscure, ainsi en parle un Américain au service du Mexique: "Il y a quelques semaines, rien moins que le diadème impérial ne pouvoit satisfaire Yturbe, homme dont l'égal a rarement été vu sur la terre, et cela devant remplir le pays de dissensions civiles; cependant ce héros de 33 ans, dont la physionomie expressive, benigne et riante, et l'œil bleu-clair, annoncent un cœur franc, sincère et humain, a déclaré en ma présence et en présence de plusieurs autres, ces jours derniers, qu'il veut finir sa carrière publique en suivant l'exemple de notre illustre et incomparable Washington."

Nous avons vu avec beaucoup de plaisir, la semaine dernière, l'épreuve et le résultat d'une invention ingénieuse d'un monsieur de Lachennie. C'est la méthode de mesurer d'une manière exacte le chemin fait par une calèche ordinaire. Cela se fait par le moyen d'un rouage ou jeu de roues dentées qui opérant sur une espèce d'horloge placée sur le devant de la calèche, indique au moyen d'un cadran, le nombre de révolutions fait par la roue de la voiture. Dix révolutions de cette roue, dont la circonférence est connue, mesurent un espace qui est représenté sur le premier cadran. Dix révolutions sur le cadran No. 1, font faire une révolution sur le cadran No. 2; dix révolutions sur ce dernier cadran, en font faire une au cadran No. 3, et ainsi de suite jusqu'au 5e et dernier cadran. Par ce moyen toute la distance parcourue par la voiture est mesurée d'une manière exacte. Nous mettons ci-dessous le résultat d'une expérience faite Mardi dans l'après-midi, et lisons aux curieux à s'assurer de l'exactitude des différentes distances mesurées.

	Milles.	Acres.	Poles.	Pieds.
Du Pont des Sœurs Grises à la Brasserie de Chapman.	2	13	6	6
De la Brasserie de Chapman au Moulin de Lachine.	3	16	6	6
Du Moulin de Lachine aux Hangars du Roi.	1	23	3	4
Des Hangars du Roi à l'Eglise de Lachine.	1	9	3	0
De l'Eglise de Lachine au bout du Chemin de barrière.	1	22	1	0
Distance totale du Pont des Sœurs Grises au bout du Chemin de barrière.	10	0	9	16
Do, par le Chemin de barrière jusqu'au Pont des Sœurs Grises.	7	9	15	8
Différence.			4	3

Il est dû à la vérité de dire que l'idée de mesurer les distances par un moyen à peu près semblable n'est pas nouveau,

ce moyen ayant été inventé en Angleterre (mais sur un plus petit échelle, nous dirions, et beaucoup moins grand) il y a quelques années; mais il n'est pas moins dû à la vérité de dire qu'ingénieur inventeur de cette voiture s'est instruit de lui-même dans plusieurs branches des mathématiques, et en particulier dans l'Astronomie, et qu'il n'avait aucune connaissance de l'existence de cette espèce. On doit ajouter qu'il y a plus de cinq ans que ce monsieur a fait sa découverte et a marié ses idées sur le sujet; mais en conséquence de la timidité qui paraît la compagnie inséparable du vrai génie, et qui en lui est un principe puissant, ce n'est qu'à l'instance répétée de plusieurs messieurs respectables, qu'il s'est déterminé à mettre son invention sous les yeux du public, et à se rendre aux vœux de ses amis, en s'adressant à la Législature dans sa prochaine session, pour en obtenir un brevet d'invention et un privilège exclusif. Le nom de l'inventeur est Charles Laurier dit Cotineau.

*Herald du 22 Juin.*

Mr. Cotineau est arpenteur de profession. Ce qu'on nous dit de son amour, ou plutôt de sa passion pour l'étude et la science de son bas âge, à quelque chose d'étonnant; et ce n'est à l'après de lui-même et, pour ainsi dire, tiré de son propre fond, montre qu'en lui la faculté de concevoir n'est pas au-dessous du désir d'apprendre. Il n'a pas eu à beaucoup près un écueil pour les sciences qu'il affectionne le plus, tous les moyens et les secours qui font faire des progrès sûrs et prompts, quand les talens naturels ne manquent pas; mais cet inconvénient il l'a réparé en quelque sorte par une application plus intense et plus continue. Le goût de Mr. Cotineau dans sa jeunesse pour l'Astronomie et la mécanique peut être comparé à celui du jeune Daval pour la première de ces deux sciences et pour la géographie, et ses moyens d'y faire des progrès n'étaient pas beaucoup supérieurs à ceux que possédait d'abord le jeune Français. Quo de facultés éminentes, de talens supérieurs, combinés à l'habileté dans ce pays, faite des moyens nécessaires d'instruction, faite surtout d'un système d'enseignement comme celui qui a été introduit en France depuis la révolution, et au moyen duquel les goûts et les talens divers des enfans et des jeunes gens ont été encourus, et appliqués à l'art, à la science, ou à la profession qu'il leur convient le mieux! Quoiqu'il en soit, si Mr. Cotineau pouvoit ajouter l'étude des lettres, (et l'âge auquel il est parvenu ne s'y oppose point) au fond de connaissances scientifiques qu'il s'est acquises, nous ne doutons pas qu'il ne fût non seulement redoublé de renommée parmi ses compatriotes et ses contemporains, mais encore le transmettre avec gloire à la postérité, et par là faire honneur en pays qui lui a donné naissance.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous dirons un mot d'un ouvrage récent d'un autre de nos compatriotes, que nous avons vu dernièrement: d'un ouvrage qui n'est pas à la vérité, comme le précédent, le fruit d'un génie inventif, mais bien celui d'une patience, d'une industrie, et d'une dextérité peu communes. Nous voulons parler d'un grand extrait des principaux morceaux de plain-chant du Graduel, du Vespéral et du Processional, en un grand volume in-folio, écrit et imprimé à la main, note par note et lettre par lettre, et cela, avec autant de régularité, de netteté et de bonne tenue que si le tout eût été exécuté avec les instrumens et d'après les procédés de l'imprimerie. Cet ouvrage vraiment curieux et extraordinaire par la manière dont il a été fait, est en très beau papier impérial, et proprement relié en veau. Il est déposé pour le présent, à ce que nous croyons, au séminaire de cette ville. Nous osons dire qu'il a été commandé par le curé d'une des paroisses de ce district, et achevé par un jeune homme de la même paroisse.

### POUR LE SPECTATEUR CANADIEN.

On n'imprime guère que des Gazettes dans la province. Outre le mérite de quelques unes de ces feuilles, il faut les lire sous peine d'ignorer ce qui se passe dans le pays, et qui peut intéresser ses habitans, puisque c'est à peu près la seule source à laquelle les particuliers peuvent puiser les connaissances qu'ils doivent désirer d'acquies en ce genre. Je suis le nombre de ceux qui en reçoivent plusieurs: un an et moi nous nous arrangerons pour nous communiquer réciproquement celles qui nous manquent. Il m'arrive aussi par fois d'être quelque tems avant de lire celles auxquelles je ne suis pas momentanément abonné. Quelle a été ma surprise, en recevant dernièrement un paquet de ces feuilles, d'en trouver plusieurs remplies de ces déclamations virulentes, et d'éloges de ces projets dont j'avais entendu parler dans une jeunesse, que je devais croire absolument oubliés comme imprisables, tant qu'ils avaient paru ailleurs. On pourroit croire au ton flegme de quelques unes de ces productions que les tirades traitaient de ces propos comme nous en avons vu cet hiver, destinés à mystifier les gorges-mouthes, et exposer à la risée de ceux qui seraient dupes de leur crédulité. Mais il en est d'autres dont les auteurs montés sur des chevaux nous débitent leurs discours ampigouriques avec une gravité, avec une confiance qui ont donné lieu de supposer que leurs espérances pourroient n'être pas tout à fait aussi vaines, que leurs desirs!

Ce sont à peu près les mêmes idées, les vues, les plans que l'on vit relancer contre les habitans du pays immédiatement après la conquête. Plusieurs de ceux qui avaient suivi l'armée anglaise en qualité de vivandiers se crurent en droit de nous fouler aux pieds. Cela n'est pas surprenant. Avec les préjugés qu'ils avaient contractés dans leur enfance, et qui s'étaient naturellement fortifiés dans le cours de leur vie, ils durent se trouver dans une sorte d'ivresse, en se voyant tout d'un coup revêtus d'une importance à laquelle ni l'éducation, ni des lumières ou l'expérience des affaires ne leur donnaient des droits. Ils la devaient uniquement à des fortunes acquises par le commerce, et aux liaisons qu'ils avaient pu naturellement contracter, plus facilement, avec ceux qui avaient l'autorité en main, ou avec des employés subalternes, que les Canadiens eux-mêmes. Plus on ignore, plus on est porté à travailler à faire valoir ses propres idées, même par la violence. Celui qui ne sait rien, ne doute de rien. Les sentimens auxquels il est attaché, il croit devoir les faire adopter aux autres, et ceux-ci doivent se soumettre à cet empire tyrannique sous peine d'être traités en ennemis. C'est aussi le sort que ces Réformateurs nous prépareraient. Il entrerait en outre dans leurs vues des sentimens d'intérêt. Le préjugé n'étoit pas le seul motif qui les animait. Sans entrer dans d'autres détails, il suffit d'ajouter que le parti de la bonne foi et de l'honneur, de la raison et de la saine politique l'emporta sur le fanatisme politique et religieux. Mais comment se peut-il faire qu'après une aussi longue épreuve des heureux effets qui ont été le résultat des mesures qui furent adoptées alors, on puisse essayer tout d'un coup de revenir à ces odieuses tentatives?

A entendre parler les nouveaux apôtres de cette doctrine dévastatrice, le Gouvernement Britannique n'a commis que des erreurs et des fautes relativement à ce pays depuis la conquête. Ceux dont il a refusé de couronner les coupables vœux avient sous la raison en partage. Il faut revenir sur ses pas et tout détruire. Les Canadiens sont des Catholiques; ils ont des lois, des usages, des coutumes, une langue, des établissemens civils et religieux qui leur sont propres. Ils en jouissent en paix à l'abri du titre sacré de la propriété. La loi des nations, les traités, des lois particulières et expresses, la foi publique, des actes de la puissance souveraine, du parlement de l'empire, une possession non interrompue, avouée, reconnue, sanctionnée, qui remonte déjà à quelques siècles, il faut tout anéantir. Le sort d'un demi million d'hommes doit être décidé d'après les caprices d'un petit nombre d'individus qui desirer de nous déposséder. . . . et se mettre à notre place. Et pour réussir, il faut réunir les deux Provinces. Il faut en manœuvrant dans ce nouveau système trouver le moyen d'étouffer jusqu'aux réclamations de ceux qui seraient exposés à devenir les victimes des intrigues par lesquels on espère de pouvoir parvenir à ces glorieux résultats, donner enfin à une petite minorité le droit de décider du sort de la majorité. En effet nous penseurs à force de méditations sur parvenus à prévoir que si on consultait les Canadiens sur l'exécution de ces nobles projets, il étoit possible qu'ils fussent quelque difficulté de s'immoler eux-mêmes sur l'autel de la cupidité, de l'ambition ou de

l'orgueil. Il faut donc composer un parlement tout exprès, de manière à leur fermer la bouche et à les réduire au silence sur les injustices par lesquelles on prend le accablant. Pourrait-on d'après cet exposé fidèle ne pas admirer la sagacité étonnante, la profonde pénétration, la vigueur du génie, la fécondité inépuisable des ressources de nos meneurs? ne pas voir avec surprise de quelles savantes et vastes combinaisons ils sont capables pour surmonter des difficultés, pour aplanner tous les obstacles qui pourroient retarder leurs succès dans leurs entreprises!

Un de ces écrivains, tout en nous prophétisant ces heureuses transmissions avec une allégresse dont la naïveté n'a pu manquer d'être remarquée, nous dit, à propos de cet étrange projet de réunion des deux provinces sous une même législation, et pour faire sentir l'avantage qui en devrait résulter, que depuis l'année 1764, la population Canadienne de cette province s'est fait remarquer par une opposition formelle et courtoise de succès, à toutes les mesures qui ont été proposées pour altérer et anéantir l'état des choses dans cette province. Je n'ai pu plus loin en citations. Tout est de la même force dans une production qui aura pour tout lecteurs, des approbateurs et même des promoteurs surtout ailleurs que dans le Bas-Canada, et assurément comme l'auteur l'annonce lui-même d'une manière triomphante, chez tous autres que les Canadiens eux-mêmes. S'il se trouve un nombre de sujets Britanniques dans la Province quelques personnes qui puissent s'accoutumer des sentimens que cette production respire, ce sera sans doute de celles qui ne peuvent distinguer et voir qu'un seul objet à la fois, et encore de cet objet la même que le côté qui s'assortit à leurs préjugés ou à leurs passions.

Je me contenterai pour le moment de demander en quelle occasion ce qui est écrit dans la semaine appelée le *parti Canadien* s'est opposé à l'annexion de la Province? A moins qu'on n'appelle ainsi le rétablissement de tous les établissemens du pays contre lesquels il élève lui-même la voix avec tant d'assurance, la ruine des institutions qui assurent l'existence d'un peuple et les droits des individus qui le composent, qui contribuent à la stabilité du Gouvernement et qui ont en effet affermi celui du Bas-Canada. Nous avons vu pendant un tems des politiques d'une certaine classe mettre au jour le vœu aussi insensé qu'injuste d'opérer ce bouleversement. Les Canadiens s'y sont opposés. Quel est l'homme honnête capable de le faire un crime? Quel est le politique éclairé qui pourroit ne leur en pas savoir gré? Ce reproche est le plus bel éloge qu'on puisse faire des habitans du pays. Part Canadien, en défendant les droits et les privilèges de ses concitoyens, a dû travailler et a travaillé en effet à resserrer les liens de l'union de son pays avec la Grande-Bretagne. Les efforts de sa part auroient pour principe un sentiment d'intérêt et celui de l'amour de son pays natal, quand il ne seroit pas celui du devoir et de l'attachement à la métropole. Il n'a rien à espérer des États-Unis. Il en a tout à craindre. Il ne peut attendre de véritable protection que de la Grande-Bretagne contre un Gouvernement d'autant plus naturellement cupide, que ce ne sont pas l'ambition ou l'avidité de quelques individus isolés qui peuvent seules induire sur les mesures qui pourroient avoir ce pays ou tout autre pour objet. Ce sont les passions montées au plus haut degré d'exaltation du peuple lui-même qui les dirigeraient. Et la force de ces passions concentrées à un même foyer seroit en raison du nombre, de ceux qui composent la masse. Chacun des membres d'une société organisée sur ce plan se croit et se sent intéressé dans des actes de spoliation dont il espère profiter et auxquels il peut se flatter d'avoir part. C'est ce qui arrive bien moins communément sous des Gouvernemens d'une autre espèce. Ceux-ci ont sans doute en ce genre des parties faibles entre les élémens dont ils se composent. Nous en pouvons trouver assez de preuves dans l'histoire de notre propre pays; mais on peut dire en général que ce vice s'y trouve bien rarement porté au même degré.

Quelques uns de ces politiques à hautes conceptions doivent cependant sans doute avec la même violence l'opinion que le *parti Canadien* a témoigné pour toutes les mesures qui pouvoient tendre à réunir leur pays aux États-Unis, et par lesquelles on a sans doute travaillé avec un ardeur digne d'une meilleure cause, et sembler par fois les engager même par des actes de persécution à fraterniser avec leurs voisins. C'est vraiment dommage pour le Gouvernement de sa Majesté que le peuple de ce pays et tous ceux qui ont quelque influence sur lui n'aient pas adopté et nourri ces idées philanthropiques. Ils les ont repoussées avec indignation, même les armes à la main. Voudrait-on les punir de la constance avec laquelle ils ont résisté à ce genre de séduction? que tout homme honnête, ami de son pays, attaché au Gouvernement de la Grande-Bretagne, s'arrête un instant à ces considérations, qu'il mette la main sur son cœur, soude sa conscience et nous juge.

(A CONTINUER.)

## VENTE PAR ENCAN.

PAR CUVILLIER & CARTIER.

A leur Chambre d'Encan, LUNDI prochain, à UNE Heure, seront vendus.

- 20 Barils Montarde fraîche de Darham en bouteilles d'1-1 lb.
- 15 Meules de Fromage de Dantap
- 1 Pipe Genièvre
- 5 Tonnes-Espirit de la Janique
- 40 Fourneaux de Camp
- 20 Quartz Cassonade
- 5 Caques Vin rouge de Vin blanc
- 22 Barils Peintures
- 10 Cruches Huile à Peindre
- 2 Bariques Huile à Tannerie, et une variété d'autres articles.

DE PLUS, Une grand collection de Meubles de Ménage.

ET Un assortiment général de Marchandises Sèches.

CUVILLIER & CARTIER Encanteurs.

6 Juillet, 1822.

A leur Chambre d'Encan MARDI et MERCREDI prochains, à UNE Heure, seront vendus

UN Assortiment général de MARCHANDISES Sèches, consistant en Futaine blanche et olive, Nankin gris, bleu et jaune, Basin, Coutil, Toile écru, Grosse Toile, Toile de Russie, Coton rayé, Derry, Bougal, Coton barré de diverses couleurs, Guingams, Coton bleu, Baïste blanche et de couleurs, Indiennes à Hordes et à Meubles, Mousseline et Franges, Patrons de Robes, Schâles et Mouches, Dentelle, Furet, Soie à coudre, Fil, Ruban, &c. &c.

DEPLUS, Draps, Casimires, Flanelle, Flessingue, Drap fort, Corderoy, &c. &c.

CUVILLIER & CARTIER, Encanteurs.

6 Juillet, 1822.

De gré-à-gré.

Quelques Caisses Chocolat fais d'Halifax,

ET Quelques Barils Tabac à fumer de la première qualité.

CUVILLIER & CARTIER Encanteurs.

6 Juillet, 1822.

AVIS.

LES Syndics diement élus pour surveiller, l'écution d'une Eglise, une Tour et une Sacristie dans la Paroisse St. Benoit, dite Le Grand Brulé, donnent avis aux entrepreneurs qu'ils recevront des propositions pour la construction des dits ouvrages l'ici au premier Août prochain, poque où ils contracteront.

Ceux qui désireront entreprendre le tout ou partie des dits ouvrages pourroient voir les plans et devis, en s'adressant à Messire M. J. Félix prêtre et curé de la dite Paroisse St. Benoit, et auquel ils communiqueroient leurs différentes propositions, ainsi que les noms de deux cautions solvables qu'ils sont obligés de fournir.

St. Benoit, le 27 Juin, 1822. 81

**A vendre à cette Imprimerie,**  
UNE REPONSE A M. DESHONS MONTBRUN.  
L'IMPOSSIBILITE' de donner cette réponse au public dans le tems où elle fut faite, serait sans doute, une raison de n'y plus revenir; mais comme les principes qu'elle renferme sont de tous les tems, nous croyons devoir la rendre publique en faveur de ceux à qui elle est adressée.

**Nouveau Mansion House.**  
LES difficultés qu'ont éprouvées les Soussignés à se procurer une MAISON convenable à un HOTEL, les ont privés de l'avantage résultant des affaires multipliées de l'étranger; mais ils ont enfin réussi à se procurer une Maison qui, lorsqu'elle aura été complètement améliorée, sera, sinon aussi saine, de moins aussi commode que le ci-devant Mansion House.  
Encouragés comme leurs efforts l'ont été en toutes occasions par un public généreux, ils soussignent la présente pour annoncer l'ouverture du Nouveau Mansion House, dans le bâtiment érigé sur le site de l'Ancien Théâtre, et vis-à-vis du Collège, propriété de W. J. Holt, Esq.—Si leur attention et leur assiduité dans cette nouvelle entreprise méritent l'approbation de cette ville et de ses environs, ce sera pour eux une partie importante de leur rémunération.  
Il se construit une superbe Salle d'Assemblée qui d'après le contrat doit être prête pour les soirées de l'hiver.  
La Salle Publique ou Table d'Hôte commencera Mercredi prochain le 24 du courant; on y sera commodément et bien servi, à des prix raisonnables. Présument que leurs arrangements donneront une entière satisfaction aux habitants de cette ville, et aux voyageurs qui y arrivent, ils prennent la liberté de solliciter leur appui et leur faveur qui méritent toujours la reconnaissance des très humbles et très obéissants serviteurs du public.

M. DYDE,  
P. MARTINANT.

Montréal, 18 Octobre, 1821.

**A VENDRE OU A LOUER.**  
LES MAISONS de bois et de pierre faisant face aux rues St. Laurent et Lagachetière, au fauxbourg St. Laurent occupées ci devant par Madame Michael Hughes, comme boutique et taverne. Elles seront vendues ou louées ensemble ou séparément par les Soussignés, propriétaires, qui ne permettront à personne autre de les louer.

HART LOGAN, & Co.

Montréal, 27 Octobre, 1821.

**A VENDRE.**  
UN EMPLACEMENT situé en cette ville en la rue St. Paul, de la contenance de quatre cents pieds de front, sur la profondeur qu'il peut avoir à prendre depuis le niveau de la dite rue St. Paul, jusque au contour du Côteau de la Citadelle; tenant d'un côté à M. F. Dézery Notaire; d'autre côté à F. Goussier; sur lequel emplacement il y a une Maison en pierre à deux étages, convenable pour loger deux familles, chacune séparément; les dits emplacements et Maison dépendants de la succession de feu Sieur Charles Prévost.

Pour les conditions il faut s'adresser à Dame Magdeleine Prévost, Veuve Etienne Roi, ou à St. Charles Fleury Roy, Marchand, près du Marché Neuf de cette ville.

Montréal, 20 Novembre, 1821.

**A LOUER.**  
UNE MAISON à deux étages sur le devant et trois sur le derrière, avec une Cuisine située Rue St. Alexis. S'adresser à

EUSTACHE PREVOST,  
au Vieux Marché.

Montréal, 27 Juillet, 1821.

**AVIS** est par le présent donné qu'en conformité et exécution des conditions contenues dans une certaine convention, il a été convenu que le commerce des pelletteries et des territoires sauvages fait ci-devant par le Gouverneur et la Compagnie des Aventuriers d'Angleterre commerçant à la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest de Montréal, respectivement, serait fait à l'avenir, sous certaines conditions, par les dits Gouverneur et Compagnie, et leurs successeurs exclusivement, la dite convention ayant été ratifiée et confirmée par la dite Compagnie du Nord-Ouest, les fonctions des Agens de la dite Compagnie du Nord-Ouest ainsi que des Agens de Sir ALEXANDER M'KENZIE et Compagnie, ont cessé et sont terminées.

M-TAVISH, M-GILLIVRAY & Co. Agents de la

THOMAS THAIN. Compagnie du

PIERRE DE ROCHEBLAVE. Nord-Ouest.

Montréal, 15 Novembre, 1821.

Le Soussigné informe ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir une collection très considérable de LIVRES FRANCAIS de tous genres et des mieux choisis: il a aussi une grande variété de belles Gravures et Estampes du meilleur goût, et quelques Cartes de nouveaux jeux—le tout est exposé en vente dans sa maison, rue St. Paul, No 147, où l'on pourra se procurer des Catalogues.—Des ordres de ceux qui désireraient avoir des Livres qui ne se trouveraient pas dans sa collection, seront reçus avec reconnaissance et exécutés au plus court délai. Les prix seront connus en donnant les ordres, et le paiement ne sera exigé que six mois après la réception des ouvrages, en donnant bonne sureté.

IL A DEPLUS A VENDRE,

Quelques Meules de Fromage de Gruyère de la meilleure qualité, et quelques douzaines de Vin de Champagne et de Bordeaux, ainsi que de Madère et de Port—le tout pour être vendu au plus bas prix.

J.H. ROY.

Montréal, 28 Septembre, 1821.

**ON A BESOIN DE GRAINE DE LIN.**  
LES Soussignés payeront le plus haut prix du Marché pour de la GRAINE DE LIN, au No. 72, Rue St. Paul, où ils ont à vendre leur Assortiment ordinaire de Peintures, Huile, Vernis, &c. &c. &c.

R. & H. CORSE.

25 Septembre, 1819.

Le Dr. KIMBER vient de recevoir de Londres et de Glasgow son importation ordinaire de MEDICINES, d'Instruments de chirurgie, de LIVRES ELEMENTAIRES et de verres d'apothicaire.

Montréal, le 25 Mai 1822.

A LOUER,

DEUX MAISONS, situées Rue Bleury, au fauxbourg St. Laurent.—Pour les conditions s'adresser au propriétaire en l'étude de N. B. DOUCET, Ecuyer, Rue St. Jacques.

Montréal 16 Février, 1821.

**RECEMMENT PUBLIE'**

Et à Vendre MAINTENANT à cette Imprimerie.  
L'HISTOIRE abrégée de L'ANCIEN TESTAMENT, avec celle de la VIE DE N. S. JESUS-CHRIST, où sont contenues ses principales actions. Nouvelle édition.  
Montréal, 28 Avril, 1821.

**AVIS.**

COMME le Soussigné se propose de laisser ce pays pour l'Angleterre cet automne, il offre à vendre les propriétés ci-dessous, savoir:

1°.—Un lopin de TERRE avec une Maison en pierre, dessus construite, près des Casernes, de Québec.

2°.—Un grand JARDIN au fauxbourg St. Laurent, contenant un acre avec une Maison de pierre à deux étages, une cuisine, étable, &c.

3°.—Une TERRE située à l'extrémité de la rue St. Laurent, ou chemin nouveau, appelée Maison de Clarke, (Clarke's Cottage) contenant cent trente acres, ou environ. Le sol de cette terre est d'une bonne qualité et produit beaucoup de foin. Il y a dessus deux maisons de pierre à deux étages, une étable de pierre, et une grange spacieuse. Cette terre est à environ une lieue du marché de Montréal.

4°.—Une TERRE située au Saut du Recollet, contenant entre soixante et soixante dix arpens, sur le grand chemin de Montréal, très convenable pour une taverne.

Les propriétés ci-dessus seront vendues à des conditions faciles pour le paiement, et il en sera donné de bons titres. Pour les particularités s'adresser à JOHN CLARKE, Mile End Lodge, ou à Mr. STANLEY BAGG, Durham House.

—DE PLUS—

Il sera vendu quelques emplacements, dans une situation agréable, près du terrain destiné aux courses de chevaux, si on le désire; et comme le terrain n'est pas mesuré, les amateurs en pourront avoir la quantité qu'il leur plaira. Les lots seront vendus ou concédés, selon qu'il conviendra à l'acquéreur.

JOHN CLARKE.

Mile End Lodge  
24 Nov. 1821. } 42—2f.

**PEINTURE ET DORURE.**

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a établi sa Boutique de PEINTURE et DORURE, dans le haut de la maison, située en cette ville rue St. Pierre No 6, où il exécutera avec exactitude les ouvrages de ceux qui voudront bien l'employer dans son art.

PIERRE LAMOUREUX.

Montréal, 29 Mars, 1822.

**AVIS** est par le présent donné que le Soussigné, ARCHIBALD NORMAN M'LEOD, 1er. s'est retiré, et a cessé d'être un des associés, de la maison et société de M-TAVISH M-GILLIVRAY & Co.

M-TAVISH M-GILLIVRAY & Co.

A. N. M'LEOD.

Montréal, 15 Novembre, 1821.

**AVERTISSEMENT.**

UN HOMME marié, qui a tenu Ecole dans différentes paroisses de cette Province, pendant un grand nombre d'années, et comme il ose s'en flatter, à la satisfaction générale des enfants et des parents, désirerait continuer à s'employer comme INSTITUTEUR dans un des grands villages de ce district, où il pourrait trouver de l'encouragement, ou des conditions avantageuses.—S'adresser au Rédacteur de ce Journal.

8 Mars 1822.

**A vendre, en tout, ou telle partie requise.**

UNE Superbe TERRE, située en la paroisse de St. François de Sales, Isle Jésus, à environ 3-4 de lieue du village Terrebonne, susceptible de division, de neuf arpents de front, sur trente arpents, ou environ de profondeur, prenant front sur la rivière Jésus, attendant par derrière au juste milieu de la dite Isle Jésus, joignant d'un côté au N. E. à François Vézina, et d'autre côté au S. O. à François Gravel, avec Maisons et pierres, Granges et autres bâtiments dessus construits. Plus, une autre Terre en bois de bout, située en la dite Isle Jésus, cloignée de la première d'un peu moins d'une lieue, de deux arpents et un quart de front sur vingt arpents de profondeur. Pour les conditions il faut s'adresser à J. Bte. Brunet, propriétaire, ou à Joseph Turgeon Ecuyer, tous deux résidant au Bourg de Terrebonne.

RECEMMENT publié et à vendre à cette Imprimerie, No. 29, Rue St. Paul, chez Cunningham, No. 38, même rue, et chez Nickless & McDonell, No. 98, Rue Notre-Dame,

TRADUCTION

Libre et Abrégée

DE

**LECONS DE CHIMIE,**

Données par le chevalier Humphrey Davy, à la Société d'Agriculture de Londres.

Dédiée aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada, par A. G. DOUGLAS, Capitaine à demi-paie.

Après le plaisir que nous a procuré la lecture de l'ouvrage ci-dessus, et l'instruction que nous y avons puée, nous croirions manquer à notre devoir de Journaliste et à la justice due à l'auteur, si nous ne disions pas au moins ce qu'il nous a semblé, avoir un présent digne de la reconnaissance des AGRICULTEURS et de la jeunesse studieuse, pour l'est principalement destiné.

**AVIS.**

UN Particulier pour lui même et une autre personne, souhaiterait d'avoir trois Chambres (non en mansardes) dans une maison Canadienne, où il n'y aurait point ou peu d'enfants; et d'y être nourri, chauffé et servi. Et il se fournirait ses lits, meubles de ménage, sa boisson et sa lumière. Et il souhaiterait de plus que ce fût auprès d'un des deux marchés de provisions de bouche, (même de préférence) entre les dits deux marchés. A s'informer à cette Imprimerie.

Montréal, 19 Avril, 1822. } 2f-10

**A VENDRE**

MAINTENANT à cette Imprimerie, en gros et en détail,

**LE CALENDRIER DE 1822,**

Pour Montréal

PROPRIETE DE VALEUR A VENDRE à constitut ou argent comptant.

CE LOPIN de TERRE appartenant à feu M. Joseph Dufaux, de la contenance de 360 pieds de front sur la rue Dorchester, de 170 pieds sur la rue Bleury, et de 170 pieds de profondeur sur la rue St. Simon, avec deux bonnes MAISONS, une Etable capable de contenir cinq chevaux, et autres bâtiments dessus construits. Il y a aussi un excellent puits sur ce lopin de terre qui est bien ligne de l'attention des amateurs. Pour les particularités, s'adresser à FRANÇOIS ROY, 1er. Avocat, ou à THOMAS THAIN, Ecuyer, à Montréal, ou au propriétaire soussigné, à Lachenaie,

JEAN VIENNE.

Le 1er Mars, 1822.

A Vendre ou à Louer pour une ou plusieurs années.

DEUX Superbes Terres en très bon état.—Une est située sur la Rivière l'Assomption, vis-à-vis le Village de l'Assomption et très avantageusement située, de deux arpents de front, sur vingt plus ou moins, avec une Grange neuve et de bonnes Prairies.

L'autre est située dans le haut de l'Assomption, paroisse de La Vatrie, de quatre arpents de largeur vingt de long, avec une Maison et une Grange neuve dessus construites, et où il se trouve de belles grandes Prairies, le tout dans le meilleur état possible, pour les conditions (qui seront avantageuses,) il faut s'adresser à Madame Veuve Andre Roy propriétaire, au Bourg l'Assomption, ou au Notaire Soussigné en son Etude à Montréal, Rue St. Jacques.

J. M. CADIEUX.

Montréal, 5 Juillet, 1821.

**A LOUER,**

POUR en prendre possession au premier de Mai prochain, DEUX MAISONS à deux étages et couvertes en fer-blanc, situées sur la Rue St. Vincent et formant l'encoignure de cette rue avec la rue du passage qui conduit au Nouveau Marché.

S'adresser à D. B. VIGER.

Montréal, 1er Mars, 1822.

TOUTS Créanciers et Débiteurs de la Succession de feu Sieur JEAN BTE. BIZETTE, en son Vivant Bourgeois de Montréal, sont avertis, les premiers de produire leurs mandes en bonne forme, et les derniers de payer le montant de leur dettes, sans délai, au S'assigné Exécuteur de son Testament et de ses derniers volontés.

FRANCOIS DESAUTEL.

Montréal, 22me. d'Avril, 1822.

**Cloux à Lattes et à Bardeaux.**

Le Soussigné remercie les personnes qui ont bien voulu lui accorder leur pratique, et prévient le public qu'il aura constamment un assortiment de CLOUX à LATTES et à BARDEAUX, au plus bas prix.

On pourra en trouver chez lui au fauxbourg St. Laurent, à la première maison de la Grande Rue, droite.

PIERRE VINCENT.

Montréal, 9 Avril, 1822 } 10—xf.

**AVERTISSEMENT**

UN Jeune Homme désirerait prendre sa Pension dans une famille Française respectable, à cinq minutes de marche du Vieux Marché.—Un billet (marquant les conditions) adressé à B. et laissé au bureau de la poste, obtiendra son attention.

11 Mai, 1822.

**PERDU,**

UN Dernier, un Exemplaire des Règles de la Pratique de la Cour du Banc du Roi de Montréal. Le nom du propriétaire est écrit dessus. Quiconque aurait trouvé le dit ouvrage obligerait le propriétaire, en le faisant remettre à cette Imprimerie.

Montréal, 11 Mai, 1822.

Le Dr. CARTER, qui pratique la Médecine Electrique, a transporté son domicile en la Maison de Mr. Roy Portance, au coin des rues St. Nicholas et St. Sacrement, près de la vieille Distillerie, où il se propose de donner ses soins aux malades dans ses chambres, ou chez eux avec des machines, s'ils le préfèrent. Il a aussi à vendre quelques Machines Electriques, avec des Appareils Météorologiques au moyen desquels on peut modifier les Chocs à volonté.

Montréal, 31 Mai 1822.

**Changement de Demeure.**

MR. CHENAY, Horloger et Joaillier, a transporté son domicile à la Maison No. 72, Rue St. Paul, à la porte voisine, au nord, de Mr. Le Douin, N. P. et vis-à-vis de l'Imprimerie de Mr. Mower, où il se propose de continuer à exercer son art, comme ci devant.

Montréal, 11 Mai, 1822.

**A LOUER.**

POUR une ou plusieurs années, la MAISON, EMPLACEMENT ET DEPENDANCES, présentement occupés par Mr. B. Throop, en cette ville, joignant en front la Rue St. Paul, en profondeur la Rue des Commissaires, d'un côté la Rue St. Dizier et l'autre côté Mr. Z. Thayer, contenant deux bons Magazins de Détail et de vastes bâtiments de Dépôt, &c.

On aura les conditions en l'Etude du Soussigné, Rue St. Paul.

THOS. BEDOUIN.

Montréal, 23 Mars, 1822.

**LOST,**

ON Monday last, a Copy of the Rules of Practice of the Court of King's Bench of Montreal. The Proprietor's name is written in it. Whoever may have found the same will oblige the owner by leaving it at this Office.

Montreal, 11th May, 1822.

**CHAPAEUX DE LONDRES,**

ABNER BAGG

VIENNE De recevoir par le Skippy de Londres, son assortiment complet à la dernière mode, consistant CHAPEAUX de CASTOR pour Dames de couleurs et formes à la dernière mode, garnis de la manière la plus élégante, avec de grandes plumes d'Australie.

CHAPEAUX pour Jeunes filles et enfans.—CHAPEAUX de CASTOR garantis à l'épreuve de l'eau de la meilleure qualité, pour Messieurs.—CHAPEAUX—fils et communs pour hommes.

CHAPEAUX de GRIS et NOIRS pour jeunes gens et enfans.

200 Douz. CHAPEAUX de Laine pour hommes et enfans.

200 douz. corps de CHAPEAUX pour hommes,

DE PLUS.

Garniture de Chapeaux,

Bois de Campêche

Couperose

Verdégia

Eau-Fortie

Huile de Vitriole.

**Aussi de sa Manufacture à Terrebonne,**

UN ASSORTIMENT GENERAL de CHAPEAUX de CASTOR fins pour Messieurs; de CHAPEAUX de Voyage et imitation de Castor, &c.

Le tout se vendra à bon marché, pour argent comptant, ou à court crédit.

Argent comptant donné pour peaux de castor, de ratonqué, et de chat sauvage, par Abner Bagg 50 000 pieds quarrés de bois de Pin, 5000 pieds de chêne et de hêtre, 900 Cordes de bon bois de chauffage, qui seront vendus en lots convenables aux acheteurs, et Fleur de Farine supérieure de Genesee.

Montréal, 8 Juin 1822.

**A Louer pour une ou plusieurs Années.**

UNE MAISON de pierres à un étage située dans la Rue St. Urban, avec des bâtiments extérieurs et un JARDIN, complanté de Pommeiers de la meilleure espèce, propriété de feu Mr. LOUIS GAUTHIER. La maison reçoit l'eau des Aqueducs. S'adresser à Mr. JOS. CHEVALIER, grande rue du fauxbourg St. Laurent.

Montréal, 11 Mai, 1822.

**AVERTISSEMENT.**

Le Soussigné ayant été dûment nommé Cointeur à la succession de feu Jacques Lacombe, Ecuyer, en son vivant, Marchand à l'Assomption, prie les personnes à qui il peut être dû par la dite succession, par obligations, billets, promesses, ou autrement, de lui présenter leurs comptes en bonne et due forme, et celles qui peuvent être endettées, envers la dite succession de payer sans délai le montant de leurs dettes, ou du moins de venir reconnaître et régler leurs comptes.

A. ARCHAMBAULT.

Montréal, 3 Juin, 1822.

Changement de lieu de l'Académie de Mathématiques de Montréal.

MR O'SHEA informe respectueusement les citoyens de Montréal et de ses environs, que son Ecole se tient maintenant No. 1, Rue de Viger, près du Nouveau Marché: l'on y enseigne les Langues Française et Anglaise grammaticalement, les Mathématiques Pures et Mixtes, avec leurs diverses applications, la Géographie et l'Usage des Globes, l'Ecriture et la Tenue des Livres.—Mr. O. n'hésite pas à déclarer qu'il renonce à toute rémunération, si sa méthode ne fait pas faire les mêmes progrès dans la moitié du tems ordinaire. Comme il a fait tout ce qui pouvait contribuer à l'avancement de ses élèves ainsi qu'à leur bien-être et à leur commodité, il se flatte que ses efforts lui mériteront la continuation de l'encouragement qu'il a déjà éprouvé.

Montréal, 4 Mai, 1822.

**SCHOLA MEDICINAE,**

Etalée à Montréal en 1819.

IL Y a chaque année deux cours de Lectures sur l'ANATOMIE, la PHYSIOLOGIE, la CHIRURGIE et la MÉDECINE pratique. Le DOCTEUR SLEIGH se flatte que le succès des Messieurs qui ont étudié chez lui depuis le commencement de cet établissement, les convaincra que c'est en Canada la seule Ecole qui offre les moyens d'acquérir une connaissance parfaite de la Médecine et de la Chirurgie. Le cours d'hiver commence le 1er de Septembre.

**CONDITIONS**

Pensionnaires, y compris le logement et la pension, et toute sorte d'avantages quant à l'usage des livres, &c. pour trois ans - - - 120 Guinees douces.

Externes, par an - - - 15 do.

Pensionnaires, pour un an - - - 60 do.

S'adresser au Dr. SLEIGH.

\* Parmi ceux des Canadiens respectables, on en peut citer quelques uns, savoir, les Docteurs G. Guichy, Gray, T. Quesnel, C. A. Quesnel, Hensley, (Licenciés) et Messrs. W. Deschambault, E. D. Beaubien, Osborn, Teasdale, &c. &c. étudiants actuels.

Montréal, 15 Juin, 1822.

**AVERTISSEMENT.**

TOUTS ceux qui doivent à la succession de feu Monsieur PIERRE DESAUTELS par hypothèques, billets ou autrement, sont priés de payer immédiatement le montant de leurs dettes, au Notaire Soussigné, ou du moins régler leurs comptes, faute de quoi il sera procédé contre eux, et tous ceux à qui la dite succession peut devoir pour quelques causes et raisons que ce puisse être, sont également priés de présenter sans délai leurs créances au soussigné, dûment autorisés par les Exécuteurs Testamentaires du dit défunt Mr. Desautels, pour les liquider.

J. M. CADIEUX, N. P.

Montréal, 17 Mai, 1822.

**A BESOIN D'UNE SITUATION.**

UN Jeune Homme qui entend les deux langues désirait trouver une place de Commis dans un Magasin, soit en ville ou à la campagne, comme il a déjà resté l'espace de cinq ans dans différents magasins, et se flatte de se rendre utile avec ceux qui voudront bien l'employer en leur montrant de bon caractère des personnes chez qui il a resté.

Montréal, 1er Juin, 1822.

MADAME TRUDEAU, (ci devant MADemoiselle SMITH) a l'honneur de prévenir ses amis et le public, que son Ecole pour l'éducation des jeunes Demoiselles est maintenant ouverte, et sera continuée comme ci devant. Elle donne cet avis pour dissiper le bruit qui paraît s'être généralement répandu qu'elle se proposait d'abandonner son école.

Montréal, 4 Juin, 1822.